

Avril 1950

Relations

Sur une prédiction
d'Arnold Toynbee — RICHARD ARÈS

Nos médecins et le procès
Sander — GEORGES VAN BELLEGHEM

Carrefour 50 — MARIE-JOSEPH D'ANJOU

Réflexions sur le chômage
— ANDRÉ ROY

ALBERT PLANTE

•
MARIE-PAULE VINAY

•
FRÉDÉRIC SAINTONGE

•
LUIGI D'APOLLONIA

•
JULIETTE CHABOT

•
JOSEPH-H. LEDIT

S O M M A I R E

AVRIL 1950

Éditoriaux 89

SON EXCELLENCE MGR LÉGER. — LUMIÈRE SUR NOTRE MONDE DU TRAVAIL. — PAROISSE ET DÉMOCRATIE AU CANADA FRANÇAIS. — IL FAUT Y VOIR CLAIR.

Articles

NOS MÉDECINS ET LE PROCÈS SANDER. Georges VAN BELLEGHEM 92
SUR UNE PRÉDICTION D'ARNOLD TOYNBEE. Richard ARÈS 93
RÉFLEXIONS SUR LE CHÔMAGE. André ROY 96
CARREFOUR 50. Marie-Joseph D'ANJOU 99
BOSTON ET LA LECTURE PUBLIQUE. Juliette CHABOT 102

Commentaires 104

Avantages de la coopération. — La « Revue du Barreau ». — La presse catholique et l'opinion publique. — Le séminar de Laval. — Accroissement naturel et immigration.

Au fil du mois 106

Cartel d'action morale et sociale. — Le changement de l'eau en vin. — Marchands de la campagne et bière. — M. Groulx à la radio. — Concours de français. — Cours de bien-être social. — La betterave à sucre dans le Québec.

Correspondance 108

Répertoire de l'éducation populaire. — Échanges internationaux.

Articles

SERVICE SOCIAL ET VIE INTÉRIEURE. Marie-Paule VINAY 109
« SIGNIFICATION DU MARXISME ». Frédéric SAINTONGE 111
L' « ÉTABLISSEMENT RURAL » VA VOUS TENDRE LA MAIN. Albert PLANTE 112
HORIZON INTERNATIONAL. Joseph-H. LEDIT 113
DÉSORDRE DE L'HOMME. Luigi D'APOLLONIA 116

Les livres 117

Foi en Jésus-Christ et Monde d'aujourd'hui. Vincent MONTY
Petit Catéchisme de la vie d'oraison. Jean ARCHAMBAULT
Les principes d'un esprit social chrétien. } Richard ARÈS
Christianisme et Société. }
Les Vingt Siècles du Français. Ernest RICHER
Mes confessions. Lucien PORCHERON
Saint François d'Assise. Arcade GINGRAS
L'histoire merveilleuse du bienheureux Simon de Rojas, de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité. Fernand BÉDARD
Suscipe Domine. Joseph LEDIT
Soixante ans d'effort allègre. Joseph-Papin ARCHAMBAULT
Mozart sur le disque. Jean-Paul LABELLE

En trois mots 120

« RELATIONS : Si nous avons au frontispice épilé ce nom sans article, épithète ou déterminatif, c'est désir de mieux exprimer l'ampleur de notre dessein : contribuer à l'équilibre de justice et de charité entre les divers éléments de la société, tant familiale et économique que politique et internationale... »

« Analyser les courants et les contre-courants de l'opinion mondiale, en autant qu'ils intéressent le Canada et le Canada français, poser les problèmes que comportent les relations des hommes, et les résoudre en s'inspirant de la doctrine authentique de l'Église et de l'esprit chrétien, orienter dans un sens catholique et donc humain l'action sociale de ses amis pour que la « paix, cette œuvre de justice » (devise de Pie XII) nous soit donnée, voilà le service que voudrait rendre RELATIONS. »

(RELATIONS, n° 1, janvier 1941.)

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Albert PLANTE

Rédacteurs : Joseph-P. ARCHAMBAULT, Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Louis C. DE LÉRY, Luigi D'APOLLONIA, Jacques TREMBLAY, Richard ARÈS, Paul-Émile BEAUDOIN.

Secrétaire de la rédaction : Émile GERVAIS

Administrateur : Raymond DUNN

Prix de l'abonnement :
\$2.50 par année

A l'étranger : \$3.00
Pour les étudiants : \$2.00

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-14, CANADA

Tél. : VEndôme 2541

Relations

Xème année, No 112

Montréal

Avril 1950

EDITORIAUX

Son Excellence Mgr Léger

LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL a grandi depuis que Mgr Jean-Jacques Lartigue, P. S. S., après avoir été — un cas très rare — évêque *in partibus* de Telmesse, auxiliaire et suffragant de l'évêque de Québec pour le district de Montréal, devint en 1836 non seulement le premier évêque à Montréal mais le premier évêque de Montréal. Le diocèse comprenait alors 230,000 catholiques, 96 paroisses, 125 prêtres, trois communautés religieuses de femmes, aucune communauté d'hommes. Un peu plus d'un siècle plus tard, ce même diocèse, divisé déjà à plusieurs reprises, est toujours l'archidiocèse le plus peuplé du Canada. Aujourd'hui, pour la deuxième fois en son histoire, un prêtre de Saint-Sulpice est appelé à le gouverner.

Mgr Léger apporte à cette lourde charge des dons précieux et une formation remarquable. Professeur au Grand Séminaire de Saint-Sulpice à Paris et au Grand Séminaire de Montréal, vicaire général du diocèse de Valleyfield, prédicateur à Notre-Dame, directeur de retraite recherché, membre de la Commission générale des Semaines sociales et conférencier à plusieurs de leurs sessions, il joint aux qualités de l'« honnête homme » le zèle de la maison de Dieu.

Chargé de fonder un séminaire à Fukuoka, au Japon, Mgr Léger connaît l'Orient et les milieux païens vers lesquels de plus en plus l'Église du Canada tourne les regards et envoie ses fils. Supérieur au Collège Canadien de Rome, il a pu, dans le désarroi des années d'après-guerre, voir de la Ville éternelle l'Europe et le monde et sentir battre le cœur inquiet et universel du Saint-Père. Il vient à Montréal avec une âme et un esprit catholiques.

RELATIONS prie Son Excellence d'agréer ses sentiments de respect filial. Nous l'assurons n'avoir qu'une seule ambition: servir l'Église, l'épouse du Christ, en contribuant à l'équilibre de justice et de charité entre les divers éléments de la société.

Lumière sur notre monde du travail

DEPUIS DEUX ANS, ouvriers et patrons, sociologues et économistes du travail, moralistes et hommes publics, ceux enfin qui s'intéressent à l'avenir du Canada français, à l'évolution des formes de civilisation, de même qu'à l'efficacité sociale du christianisme, tous se sentaient aux prises avec un problème profond aux portées lointaines que nous apportait l'industrialisation croissante: notre province subissait une crise de maturité dans les relations du travail.

C'est dans les perspectives concrètes de l'hygiène industrielle — mise devant le public par les articles sur la silicose et l'amiantose —, de la grève des instituteurs montréalais, de la présentation d'un code du Travail, de la grève dans l'industrie de l'amiante qu'il faut placer la lettre pastorale collective sur *le Problème ouvrier* que viennent de publier les archevêques et évêques de la province civile de Québec. Ce document remarquable — 35,000 mots environ — veut être une réponse de pasteurs aux questions de leurs fidèles, et aussi de leurs contemporains, une lumière qui dissipe « la confusion des esprits qui menace de troubler notre peuple et ralentit son progrès social ». Le monde du travail chez nous était dans l'attente d'un événement qui pacifierait l'atmosphère, éclairerait la situation et inciterait les intéressés à reprendre au mieux l'œuvre commune de redressement social.

Cette lettre vient à point, au moment où, assez loin du sommet d'effervescence des passions en jeu, les catholiques, du Québec comme d'ailleurs, sont appelés par l'Année Sainte à se faire un cœur universel et compatissant. Signée par tous ceux qui, lors de leur dernière assemblée, le 14 février, faisaient partie de l'Église enseignante au Québec, elle dispose péremptoirement de la rumeur, habilement organisée et exploitée ici ou là, concernant la division des évêques; ils sont magnifiquement unanimes sur la solution d'ensemble et de détail, de principe et d'application, au problème

ouvrier; on regrette que les circonstances n'aient pas permis à Mgr Charbonneau d'apposer son nom au document alors qu'il avait activement participé à sa rédaction. L'attitude épiscopale reste sociale.

Les hommes de bonne volonté qui liront la lettre seront frappés de la lumière qui en émane et du ton de sereine autorité qui semble la dégager des contingences; ils apprécieront l'harmonieuse disposition des parties; conditions actuelles, restauration chrétienne, agents de restauration de la vie ouvrière, qui, après l'énoncé des faits et du corps de doctrine, conduit à l'action efficace en l'orientant avec justesse. Les hommes au courant seront frappés de la maîtrise et de l'impartialité avec lesquelles les problèmes les plus actuels sont abordés et traités: politique sur l'habitation, orientation des réformes de structure, droits et responsabilités des patrons, droit d'association, problème de l'autorité, hygiène industrielle, conciliation et arbitrage, appui à la Commission sacerdotale, liberté des travailleurs sociaux; on dirait le glaive de l'Esprit qui distingue sans écraser. Les hommes d'action seront frappés de l'immensité de la tâche sociale ouverte et tracée devant eux: cinquante ans d'efforts pour l'humanisation chrétienne de l'organisation industrielle. Tous les hommes sincères du Canada français seront frappés de la grâce qui vient d'être faite à leur pays et en remercieront vivement la Providence.

De fait, c'est un véritable code social sur la question ouvrière qui vient d'être promulgué; aucun document épiscopal de chez nous n'a eu cette importance. Il se révèle d'une lumineuse inspiration chrétienne — les valeurs surnaturelles sont à leur place, la première — comme d'une parfaite adaptation canadienne — la famille reçoit l'attention qui convient. Il traite des idées, des institutions et des mœurs, ces trois faces de la réforme sociale. Il connaît enfin sa profonde et lointaine portée, puisqu'il vise à « établir au pays un régime économique et social conforme à la doctrine de l'Église, en somme une condition ouvrière qui corresponde sur un autre plan à ce que fut autrefois notre civilisation agricole ». Ce code — dont les Canadiens et surtout les salariés ne devront cesser de s'inspirer avec fierté pour des générations — fait honneur au Canada et à son Église.

L'Église, « messagère de justice et de charité », vient de parler au Québec.

Paroisse et démocratie au Canada français

C'EST une belle et bonne action que S. Exc. Mgr Maurice Roy a accomplie en allant à Toronto faire connaître aux auditeurs de la fondation Gray le véritable caractère de la paroisse au Canada français. Le geste ne manquait certes pas d'audace. Dans un milieu où trop souvent le culte de la démocratie est poussé jusqu'au point de tenir lieu de religion, où l'on a ten-

dance à considérer le régime démocratique, du moins dans ses origines, comme une sorte de monopole anglo-saxon, et où il est bien vu de regarder de haut cette pauvre province de Québec que volontiers l'on imagine courbée sous la férule dictatoriale du clergé, voici que, doucement mais fermement, en multipliant les exemples et les statistiques, l'archevêque de Québec a rappelé, l'apprenant sans doute à un bon nombre de ses auditeurs, que la paroisse canadienne-française revêt un caractère essentiellement démocratique, qu'elle possède ce caractère depuis ses origines, c'est-à-dire cent cinquante ans avant l'introduction du régime parlementaire au Canada, et qu'elle se préoccupe aujourd'hui de faire prendre à ses membres la conscience de leurs responsabilités économiques et sociales, afin de les amener à travailler personnellement à améliorer leur sort même temporel.

Et l'éminent conférencier d'illustrer sa pensée en expliquant le rôle respectif du curé et des marguilliers dans le fonctionnement des fabriques, et en énumérant les principales œuvres économiques et sociales nées, en ces dernières années, d'initiatives paroissiales, surtout les coopératives et les associations professionnelles. Qu'il s'agisse des caisses populaires, des coopératives agricoles, des chantiers coopératifs, des coopératives de pêche ou d'habitation, des centres récréatifs, ou encore d'associations professionnelles comme l'U. C. C. et la C. T. C. C., dans chaque cas on retrouve un prêtre soit comme initiateur, soit comme inspirateur, soit comme mainteneur du mouvement.

Il n'y a, note le conférencier, aucun lien juridique entre la paroisse et ces associations coopératives ou professionnelles; la paroisse pourrait fort bien subsister sans elles, comme celles-ci pourraient fort bien se constituer indépendamment de la paroisse. Mais le fait n'en demeure pas moins que c'est le clergé paroissial qui a pris sur lui l'initiative d'enseigner à ses fidèles les bienfaits et les avantages de telles associations, allant même jusqu'à leur en expliquer le fonctionnement et les moyens de les faire prospérer. Et en agissant ainsi, les prêtres de paroisse ont éduqué leurs gens, leur ont fourni une meilleure occasion de s'entraider, de vivre comme de bons citoyens en même temps que comme de bons chrétiens. Ils leur ont appris à prendre leurs responsabilités, à voir à leurs propres affaires, comme le veut le véritable esprit démocratique.

Certains, conclut Son Excellence, sont enclins à penser que le clergé exerce une influence trop considérable dans le Québec, mais comment le pasteur pourrait-il se désintéresser des grandes activités de son troupeau? Comment le père de famille pourrait-il rester étranger aux préoccupations même temporelles de ses enfants? Sans doute, c'est leur bien spirituel qu'il recherche avant tout, mais quand l'obtention d'un tel bien est rendue difficile, sinon impossible, par suite de conditions matérielles adverses, comment le clergé n'interviendrait-il pas pour montrer à ses fidèles les

moyens d'améliorer leur sort et de régler eux-mêmes leurs affaires temporelles? N'est-ce pas là la meilleure préparation et la meilleure éducation que le peuple puisse recevoir en vue de participer ensuite à la vie démocratique du pays?

Il faut à la fois remercier et féliciter S. Exc. Mgr l'archevêque de Québec de s'être fait ainsi l'ambassadeur et le porte-parole de toute la nation canadienne-française, et d'avoir expliqué avec sagesse et autorité le caractère essentiellement démocratique de notre régime paroissial. Sa conférence a dû certes contribuer à faire tomber un bon nombre de préjugés sur notre compte, et elle constitue l'une des meilleures réponses aux accusations que le fanatisme et l'ignorance portent contre la province de Québec. Souhaitons qu'elle soit mise en brochure et répandue à profusion par tout le Canada et même à travers les États-Unis. On pourrait difficilement trouver de meilleur instrument de propagande pour la cause nationale ainsi que pour le bon renom de l'Église catholique.

Il faut y voir clair

LE PROBLÈME du vice et du jeu à Montréal en est rendu au point où la nécessité de faire la pleine lumière est plus grande que jamais.

Les articles de M^e Pacifique Plante ont apporté des faits précis, des accusations non moins précises contre des personnes déterminées. Des reportages répétés, non moins précis, montrent que le jeu et le vice semblent jouir à l'heure actuelle de la même protection qu'autrefois.

Pendant des semaines, silence obstiné de la part des autorités et des milieux incriminés. Un bon jour, le silence n'est plus tenable: on se décide enfin à parler. Malheureusement, on oublie d'accorder ses violons. C'est d'abord le directeur de la police qui déclare sous son serment d'office que « Montréal est une ville fermée au vice organisé, notamment dans ses deux formes les plus néfastes, la prostitution et le jeu ». Le président de l'Exécutif est d'un autre avis. Les rapports soumis jusqu'ici par le directeur de la police, déclare-t-il un jour au Conseil de ville, sont « incomplets et, sous certains aspects, non pertinents ». Il ajoute que « la

situation actuelle, quoique moins sérieuse qu'on voudrait le laisser croire, n'est cependant pas satisfaisante »... et il admet que l'escouade de la moralité « n'a pas été entièrement à la hauteur de la tâche ». Le directeur de la police ne démord pas de son affirmation sur le vice à Montréal, mais juge qu'il faut relever de ses fonctions son subalterne, le responsable de l'escouade de moralité.

Sur ces entrefaites, le Conseil de ville se réunit pour étudier les estimés budgétaires de la ville, y compris ceux de la police. Le directeur de la police est mis sur la sellette, surtout par les questions précises et indiscrètes d'un membre de l'Exécutif. Un soir, motion surprise: les avocats du contentieux sont même appelés à la rescousse pour en défendre la légalité. Cette motion exprime l'entière confiance du Conseil dans la direction du service de la police. Motion votée par la majorité de 43, le vote étant de 55 contre 12, avec 32 absences. Le président de l'Exécutif est parmi les 55; il trouve satisfaisante une situation qu'il qualifiait quelques semaines plus tôt de « pas satisfaisante ».

Tout cela sonne faux. Et ce ne sont pas les propos passablement embarrassés du premier ministre de la province qui parviendront à remettre un peu d'harmonie dans toutes ces déclarations et affirmations gratuites, lancées à grand renfort de publicité pour épater et jeter de la confusion dans le grand public.

Les accusations de M^e Pacifique Plante demeurent sans réponse. Les reportages sur la tolérance actuelle ont amené la fermeture de certains clubs et boîtes, qui se défendent par tous les moyens légaux devant les tribunaux. Mais ces établissements sont-ils les seuls coupables, sont-ils même les plus coupables? Mystère. On chambarde le Service de la moralité, et on lui donne un directeur tout neuf. Avec quelle liberté d'action? Avec quels moyens? Mystère.

Les citoyens honnêtes sont fatigués des comédies du passé. Ils ont trop à cœur la bonne renommée et la sage administration de leur ville pour laisser le problème dans sa confusion actuelle. Seule une enquête judiciaire peut faire la pleine lumière, découvrir les vrais responsables, indiquer les vrais remèdes qui préviendront, autant que le permet la faiblesse humaine, le retour du mal.

L'enquête judiciaire seule permettra d'y voir clair.

Signes des temps

LA FEMME DANS LA VIE MODERNE

Nous parlons beaucoup du nivellement de la personnalité, et du manque de respect pour la personne humaine. Ici aussi, la femme peut jouer un rôle important. Elle le jouera par nature, car elle a le sens de ce qui est « personnel ». Mais comme cette attention pour les personnes signifie inévitablement dévouement, la femme moderne a une tendance à devenir froide et indifférente. Nous devons tâcher que, dans ce sens, la femme reste vraiment « femme », qu'elle s'approche de ceux qui l'entourent avec cette attention sans laquelle aucune personnalité ne peut s'épanouir. C'est la mère qui est l'expression la plus parfaite de cette attention personnelle. C'est pour sa mère « que l'on compte », qu'on

est profondément « quelqu'un ». Elle vient à nous comme si nous existions seuls au monde...

C'est ce sens du personnel qui donne à la femme le talent d'*individualiser* les biens matériels dans la famille. Cette individualisation ne peut être égalée, imitée dans aucune collectivité moderne, parce qu'elle ne sera jamais aussi personnelle, aussi juste et aussi pleine de chaleur. C'est grâce à cette individualisation assurée par la femme que la famille réalise son rôle principal.

(Ph. Van de Putte, « La tâche de la femme dans l'ascension ouvrière », dans *les Dossiers de l'Action sociale catholique*, décembre 1949.)

Nos médecins et le procès Sander

Georges VAN BELLEGHEM, S. J

ON A FAIT beaucoup de bruit dans la presse, en ces derniers temps, autour d'homicides perpétrés au nom d'une soi-disant pitié. Ce fut d'abord Carol Ann Paight, jeune étudiante universitaire, qui, apprenant que son père était atteint d'un cancer, pénétra dans sa chambre d'hôpital, une fin d'après-midi, pour lui tirer une balle dans la tête. Deux mois plus tard, c'était le docteur Hermann N. Sander qui injectait de l'air dans les veines d'une dame Borroto, souffrant, elle aussi, d'un cancer généralisé: de son propre aveu, le médecin avait agi par compassion.

Depuis, les deux accusés ont été acquittés: la première, le 7 février, après que la défense eut plaidé aliénation mentale passagère; pour le second, l'avocat de la défense réussit à convaincre les membres du jury que, de fait, la malade était déjà morte au moment de l'injection.

Les euthanasistes américains comptaient beaucoup sur ces deux procès, particulièrement sur le second, pour faire adopter une législation favorable à leur cause, et rendant légale la mort provoquée par compassion. Parlant du cas Sander, la vice-présidente de la *Euthanasia Society of America* avait déclaré: « Voilà sans contredit le meilleur cas jusqu'ici pour notre cause; vu l'intégrité du médecin et parce qu'il n'a pas caché ce qu'il a fait. » (*This is absolutely the best case yet for our cause. It is good because of the doctor's integrity and because he didn't hide what he had done.*) Mais il fallut déchanter quelque peu. La défense ne voulut aucunement plaider innocence sous le chef de *merciful killing*, ou de *merciful release* (délivrance miséricordieuse), expression plus voilée, que les euthanasistes préférèrent évidemment.

Il n'en reste pas moins que la campagne se poursuit, s'intensifie. Et cela pose un problème grave. Nos médecins ont assurément un rôle important à jouer dans cette affaire. Nul doute qu'ils voudront s'en acquitter à l'exemple de leurs confrères de France.

Les lecteurs de *RELATIONS* ont déjà bénéficié d'une solide étude sur l'euthanasie (mars 1947). Cet aspect moral n'a pas besoin d'être exposé de nouveau. Ce qui doit retenir ici notre attention, c'est l'action que les médecins particulièrement doivent organiser.

En juin dernier, à Paris, le professeur L. Portes, membre de l'Académie de Médecine et président du Conseil national de l'Ordre des médecins, présentait une communication à l'Institut de France devant l'Académie des sciences morales et politiques. Après avoir exposé certaines considérations d'ordre philoso-

De façon parfois ouverte, parfois déguisée, l'euthanasie cherche à faire son chemin. Le P. Georges Van Belleghem, professeur de théologie morale et de droit canon au scolastique de l'Immaculée-Conception, souligne le rôle important que nos médecins ont à jouer contre cette erreur.

phique et religieux condamnant l'euthanasie, il s'attachait particulièrement à démontrer que cette pratique est de plus inacceptable, même du strict point de vue médical. Il parlait de ce texte légal américain, datant de 1906, mais jamais sanctionné:

Toute personne atteinte d'une maladie incurable accompagnée de grandes douleurs peut demander la réunion d'une commission composée d'au moins quatre personnes, qui statueront sur l'opportunité de mettre fin à cette vie douloureuse.

Le distingué conférencier montrait bien où pareil texte conduit logiquement, fatalement. Son étude, publiée dans les *Cahiers Laënnec*, 1949, n° 2, intéressera au plus haut point tout d'abord les médecins, et aussi tous ceux qui possèdent un véritable esprit social. Rappelons au moins la conclusion de cette solide analyse: « ... Ce texte, pourtant si limité, dont nous imaginions tout à l'heure, sans idée préconçue, la naissance juridique, renferme en puissance un pouvoir explosif dont nous ne pouvons guère mesurer les dangers. Dès l'instant, en effet, où l'on cesse de respecter l'ultime parcelle d'une seule vie, n'est-on pas entraîné infailliblement sur la pente qui conduit à les mépriser toutes? »

Cinq mois plus tard, le 14 novembre 1949, après avoir sérieusement étudié le problème, l'Académie des Sciences morales et politiques votait une résolution condamnant l'euthanasie. (Voir *la Croix*, de Paris, 16 novembre 1949). Elle déclarait entre autres choses:

... Toute doctrine médicale ou sociale qui ne respecte pas de façon systématique les principes mêmes de la vie aboutit fatalement, comme le prouvent des expériences récentes, à des abus criminels, et même au sacrifice d'individus qui, malgré leurs infirmités physiques, peuvent, comme le montre l'histoire, contribuer magnifiquement à l'édification permanente de notre civilisation.

... L'euthanasie et, d'une façon générale, toutes les méthodes qui ont pour effet de provoquer par compassion, chez les moribonds, une mort « douce et tranquille » doivent être également écartées.

Même si surviennent « les angoisses et les affres de l'agonie », le médecin n'a jamais le droit de « provoquer délibérément » la mort.

Cette opinion catégorique repose, entre autres raisons, sur le fait que l'incurabilité de ses sujets ne peut être toujours établie médicalement avec une certitude absolue et que, même dans l'hypothèse où cette incurabilité serait certaine, la mise en œuvre de telles méthodes aurait pour effet d'octroyer au médecin une sorte de souveraineté sur la vie et la mort, souveraineté contraire à son rôle réel, qui est de guérir, contraire à ses traditions professionnelles, à l'ordre public et aux principes mêmes d'une morale millénaire, qui reconnaît l'espérance pour un de ses fondements.

Ainsi, poursuit la résolution, il n'existe aucune raison capable de justifier une proposition qui aurait pour but de modifier la législation française en cette matière.

Nos médecins canadiens prendront-ils, eux aussi, quelque initiative, avant que les sociétés d'euthanasie viennent faire chez nous une campagne d'opinion, avec la connivence possible de faux frères, indignes de leur noble profession? Il leur faut, dès maintenant, prendre conscience du problème: mieux vaut prévenir que guérir. Les partisans de l'euthanasie approchent de préférence les médecins, et savent leur présenter des arguments bien spécieux. Qu'ils se prémunissent contre tous ces sophismes; autrement, pris au dépourvu, ils risquent de se laisser séduire.

Sans doute, les tribunaux, saisis de cas d'espèces, condamnent ces actes meurtriers, tout en pesant les circonstances atténuantes. Et, de plus, les décisions de jurys n'ont point de portée juridique, puisqu'elles ne tranchent pas la question de droit, mais seulement la question de fait: l'accusé est-il oui ou non coupable

d'homicide? Il reste néanmoins que la confusion augmente dans les esprits, et les euthanasistes en tirent parti. Avant un procès, c'est le problème de l'euthanasie qui est agité: la mort a été provoquée dans un esprit de compassion. L'accusé n'en est pas moins acquitté. Ce qui reste de tout cela, c'est que l'acte semble avoir été justifié. Grâce à cette équivoque, on prépare le terrain à la légalisation d'une pratique barbare. La tactique n'est-elle pas de multiplier les cas, tout en évitant la peine statuée par la loi, jusqu'à ce qu'une minorité, puissante et riche, ait réussi à faire passer une loi contraire à celle de Dieu: « Tu ne tueras pas le juste et l'innocent » (Ex., XXIII, 7)?

L'apport des médecins, au seul titre de la profession même, sera d'un grand poids pour le maintien de la saine doctrine. La cause, qui est en même temps celle du bien commun et celle de Dieu, en vaut la peine!

L'AVENIR DU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS

SUR UNE PRÉDICTION D'ARNOLD TOYNBEE

Richard ARÈS, S. J.

« I suspect that the coming people in the Americas may be the French Canadians. »
(*The World Review*, March 1949, p. 12.)

« J'AI IDÉE que le peuple de l'avenir dans les Amériques pourrait bien être les Canadiens français. » Cette phrase étonnante a déjà fait beaucoup parler d'elle. Et non sans raison: l'homme qui l'a prononcée n'est pas le premier venu. Le monde anglo-saxon est en effet unanime à reconnaître dans cet Anglais de Londres le plus grand historien de notre époque. Il suffit d'ailleurs de prendre contact avec son œuvre magistrale: *A Study of History* (six volumes déjà parus, trois autres à venir), pour se rendre compte immédiatement que l'on se trouve en présence d'un esprit extraordinairement puissant et d'un savant d'une éblouissante érudition.

Le thème central de ce monumental ouvrage, c'est l'analyse comparée des vingt et une civilisations que, dans l'espace et dans le temps, l'humanité a connues, et dont cinq survivent encore de nos jours. A notre méditation s'offre en somme une nouvelle et grandiose philosophie de l'histoire, d'autant plus instructive qu'elle présente d'une façon lumineuse les lois de la croissance et du déclin des civilisations. L'auteur s'y affiche résolument chrétien, et ne craint pas de rendre ouvertement témoignage au Christ. Passant en revue, un à un, vers la fin de son sixième volume, tous les grands hommes de l'histoire: génies créateurs, militaires, savants, philosophes, demi-dieux, dieux, il finit par conclure qu'un seul, par sa vie et sa doctrine, a mérité et mérite encore vraiment le titre de Sauveur: l'Homme-Dieu (*A single figure rises from the flood and straightway fills the whole horizon. There is the Saviour*).

LE FAIT CANADIEN-FRANÇAIS

C'est ce même historien qui, par deux fois en ces deux dernières années, vient d'attirer sur le groupe canadien-français l'attention du monde entier. *Civilization on Trial*, tel est le titre du volume qu'il publiait en 1948 et dans lequel il expose sa conception de l'histoire, les rapports du christianisme et de la civilisation, ainsi que les possibilités d'avenir de notre civilisation occidentale. Que la guerre fonde encore une fois sur l'humanité ou que la paix finisse par triompher, écrit-il, les historiens ont tout à gagner en concentrant leur attention — et en dirigeant l'attention de ceux qui les écoutent et les lisent — sur l'histoire de ces civilisations et de ces peuples qui, à la lumière de leur comportement passé, paraissent avoir le plus de chances de se mettre, avec le temps, en évidence dans un monde unifié (*I suggest that we historians ought to concentrate our own attention... upon the histories of those civilizations and peoples which, in the light of their past performances, seem likely, in a unified world, to come to the front, in the long run...*).

Ces peuples de l'avenir, quels sont-ils? Toynbee n'en désigne que deux: les Chinois et les Canadiens français. Si l'humanité, écrit-il, est destinée à connaître enfin des jours heureux, alors je prédirais qu'il y a un avenir dans l'Ancien Monde pour les Chinois, et dans l'Amérique du Nord pour les *Canadiens*. Quoi qu'il arrive, je ne crains pas d'affirmer que ces Canadiens de langue française seront là pour vivre les dernières aventures de l'humanité dans l'Amérique du Nord (*I would prophesy that there is a future in the Old World for the Chinese, and in the island of North America for the Canadians. Whatever the future of mankind in North*

America, I feel pretty confident that these French-speaking Canadians, at any rate, will be there at the end of the story).

Voilà bien la plus extraordinaire et la plus audacieuse affirmation jamais faite sur notre compte, et encore par un Anglais d'Angleterre, par un historien que beaucoup ont tendance aujourd'hui à considérer comme une sorte de voyant, comme une espèce de prophète!

Mais le plus grave, c'est que le voyant ne s'en est pas tenu à cette seule vision, ni le prophète à cette seule prédiction: il vient de récidiver, démontrant ainsi qu'il tient à sa manière de voir. Et cela dans un article publié en mars 1949, dans *The World Review*, sous le titre *History Warns Modern Man*. Toynbee, cette fois, explique son affirmation, ou, plus précisément, il l'encadre dans un contexte qui, me semble-t-il, laisse clairement entrevoir le sens et le fond de sa pensée.

L'humanité, écrit-il en substance, cherche frénétiquement des solutions à ses présents malheurs. Il n'y en a qu'une seule: l'abandon du culte des idoles et le retour au culte du seul vrai Dieu. Deux formidables problèmes lui sont aujourd'hui posés: celui de l'utilisation de ses nouveaux pouvoirs sur la matière, et celui de l'unité du monde. Jamais elle ne parviendra à les résoudre, si elle s'obstine dans son culte idolâtre de la science matérielle et de l'État national.

L'IDOLE DE LA SCIENCE MATÉRIELLE

Le succès technique, déclare Toynbee, n'est pas en lui-même une garantie de sagesse ou de survivance. Pour une civilisation, s'y appuyer tout entière, c'est s'engager sur la route du suicide, car il n'y a pas de plus grande faillite qu'un succès purement « mondain » (*Nothing fails like wordly success*). La science est impuissante à résoudre nos problèmes actuels. La solution, ce n'est pas dans les laboratoires qu'elle se trouve: il s'agit de problèmes moraux, et la science est amoral (*They are moral problems — and science is amoral*). S'obstiner à vouloir résoudre le problème de l'utilisation de nos nouveaux pouvoirs sur la matière en augmentant toujours davantage nos connaissances scientifiques, c'est courir tout droit au désastre (*If we try to answer this problem by the old response of piling up more and more scientific knowledge, we shall be heading for a grave disaster*).

Que l'humanité d'aujourd'hui abandonne donc l'espoir de trouver une solution matérialiste à ses problèmes. La science a pu lui donner la maîtrise de la nature, elle n'a pas appris à l'homme à se maîtriser lui-même. Nous avons tenté de guérir nos maux sociaux en laissant systématiquement Dieu de côté, avec ce résultat que l'homme n'a jamais autant souffert, ne s'est jamais autant courbé devant la machine. Nous avons visé à obtenir le plein emploi, l'abondance automatique, la domination de l'homme sur la machine, mais nous avons lamentablement échoué sur tous ces points. Peut-être aurions-nous mieux réussi si notre

but avait été plus haut: la pratique du christianisme, par exemple (*Perhaps if our intention had been higher: if it had been the practice of Christianity, we should have come much closer to even this practical aim of controlling the machine*).

Pourtant l'histoire aurait dû nous instruire, car les grandes décisions historiques sont toujours morales. Les découvertes techniques, en effet, peuvent servir au bien comme au mal: c'est l'homme qui fait le choix. Et tout nouvel instrument qu'il conquiert intensifie les effets de ses vertus et de ses vices; toute nouvelle découverte scientifique constitue un autre test pour ses facultés spirituelles, et s'il ne se fixe qu'un but purement « mondain », il a bien peu de chances de prendre une bonne décision morale (*Looking back over the twenty one civilizations I have studied, I am not sanguine about man's ability to make a good moral decision, if he aims only at a wordly goal*).

L'IDOLE DE L'ÉTAT NATIONAL

Le second problème de l'heure à résoudre, c'est celui de l'unité du monde à faire. L'humanité n'y parviendra jamais tant qu'elle persistera à se faire une idole de l'État national. Jadis, c'est-à-dire au temps où l'on adorait le vrai Dieu, les hommes pouvaient être les serviteurs de l'État, ils n'en étaient pas les esclaves, ils ne lui livraient pas leur conscience. Mais aujourd'hui, chez un nombre toujours plus grand d'hommes, l'État national a pris la place de Dieu, et une nouvelle forme particulièrement dangereuse d'idolâtrie est née, qui est le culte fanatique de l'État. Le patriotisme, et un patriotisme de mauvais aloi, s'est substitué à la religion; l'homme a oublié que la première loi de tout progrès humain, c'est le culte du vrai Dieu, voilà pourquoi il a misérablement échoué (*Man may safely worship only God; the First Commandment is also the first law of growth for individuals and for societies. When we break it and idolize our past, we fail...*).

Si nous voulons arriver à quelque chose, commençons donc par nous convaincre qu'il n'est au pouvoir ni de nos savants ni de nos techniciens de résoudre le problème de l'unité du monde. Ce problème ne sera résolu que si les civilisations, comme les individus, acceptent une rénovation, une renaissance spirituelle (*If a pat solution to the problem of world unity were possible, we could pay our scholars to find it. But if—as it is true—the problem demands a spiritual change in modern man, we cannot hand the task over to any service class. Each of us has to do the job himself... it is by spiritual rebirth that every civilization has reached maturity*).

Cette unité du monde doit se réaliser, certes, mais pas à n'importe quel prix. Pas au prix des valeurs morales et spirituelles, autrement ce serait en vain que nous nous serions opposés au plan de Hitler. Si nous voulons réussir, ce n'est pas tant l'unité écono-

mique et politique du monde qui doit être notre premier but, que la fraternité humaine, et celle-ci n'est possible que si les hommes se sentent liés par une commune croyance en un Dieu transcendant: l'amour de l'humanité n'a été une force historique que lorsqu'il s'est fondé sur un intense amour de Dieu (*It is quite possible that in making One World our primary hope, we may fail by aiming too low. For the Brotherhood of Man is, I am convinced, an utterly impossible ideal, unless men are bound together by belief in a Transcendant God... Love of mankind has been a force in history, but only when it was a by-product of an intense love of God*).

« THE COMING PEOPLE IN THE AMERICAS... »

C'est dans un tel contexte général qu'il faut insérer la déclaration de l'auteur sur le groupe canadien-français. Je ne tiens nullement à faire dire à Toynbee plus qu'il n'a voulu dire dans son article, mais, des idées précédemment émises, l'on peut, semble-t-il, légitimement conclure que si l'historien anglais cite en exemple le peuple canadien-français, c'est que ce peuple lui paraît, d'une part, ne pas avoir jusqu'ici succombé à l'idolâtrie générale de la science matérielle et de l'État national, et, de l'autre, avoir gardé intact ce sens de la primauté des valeurs morales et spirituelles dont la perte a égaré le monde moderne, et dont la redécouverte pourrait seule le remettre sur la bonne voie.

Que de fois ne nous a-t-on pas reproché de nous obstiner à maintenir en Amérique des valeurs démodées, de nous attarder à défendre en plein XX^e siècle une conception de la vie datant du Moyen Age! Or, voici que, pour l'auteur de *A Study of History*, c'est nous qui en définitive avons raison, et ce sont les adorateurs de la science et de l'État qui ont tort. En gardant ce sens de la primauté des valeurs morales et spirituelles, nous gardons les bases mêmes sur lesquelles s'est édifiée la civilisation occidentale (*The foundations of our Western civilization were not laid by men who wanted any such mean thing as economic progress or political union. These things came in the Middle Ages, but as accidental results of their effort to realize the Kingdom of God on earth*).

Bien plus, aux petits esprits, posant facilement aux libres-penseurs, qui tentent de saper en la ridiculisant la croyance de notre peuple à l'ordre surnaturel, Toynbee répond que c'est précisément d'une telle croyance que le monde moderne a le plus besoin, et que sans elle l'homme des laboratoires, entouré de ses dangereux jouets, ne mérite guère notre confiance (*The great need of the modern world is a rebirth of supernatural belief. Without it, man — unregenerated man — is hardly to be trusted with the dangerous toys his laboratories have hatched...*).

Ces idées, Toynbee les a exprimées jusqu'ici d'une façon générale et universelle. Mais voici que maintenant il va en faire lui-même l'application au groupe

canadien-français. Parlant du problème actuel de l'unité du monde, il se demande d'où peut venir la vraie solution. Recourant alors à l'histoire, il montre comment, dans un cas analogue, les cités grecques se sont montrées impuissantes à s'unir, à se fédérer, précisément parce que chacune tenait à garder et à faire prévaloir son propre point de vue. Ce qu'elles n'ont pu faire, d'autres, plus progressives et plus larges d'esprit, l'ont réalisé. Ainsi, de nos jours, la solution au problème de l'unité du monde pourrait fort bien venir de pays où le nationalisme n'a pas été poussé jusqu'à l'idolâtrie de l'État.

Si les grandes Puissances, en particulier, ajoutent-til, s'attachent obstinément à la vieille conception du nationalisme, démodée maintenant, les peuples pour qui le nationalisme n'a pas été une heureuse expérience pourraient bien être les seuls capables de donner au monde la solution neuve dont il a besoin. Ainsi, par exemple, les Canadiens français pourraient bien être le peuple de l'avenir dans les Amériques (*If the Great Powers stubbornly insist on clinging to the old concept of nationalism — which is out-dated now —, peoples who have not found nationalism a happy experience, may be the only ones who can give the world the fresh solution that it needs. I suspect that the coming people in the Americas may be the French Canadians...*).

Voilà, rétablie dans son contexte, la prédiction de Toynbee sur les Canadiens français. Elle laisse clairement entendre que la solution neuve et fraîche au problème de l'unité du monde pourrait fort bien provenir d'eux. Mais à deux conditions toutefois. La première, c'est qu'ils se gardent du culte idolâtre de la science et de l'État, et conservent précieusement ce sens de la primauté des valeurs morales et spirituelles qui est la première caractéristique de la civilisation occidentale, ainsi que ce sens de la fraternité humaine hérité de leur foi en la paternité divine.

La seconde condition, c'est qu'ils ne se contentent pas de subir leur destin historique, mais qu'ils en soient vraiment les maîtres. Le conseil final que Toynbee donne à ses contemporains vaut en tout premier lieu pour les Canadiens français. Notre avenir, déclare-t-il, nous pouvons encore le façonner pour le bien ou pour le mal, pour la survivance ou pour le suicide. En tant qu'historien, je puis affirmer que l'histoire n'est jamais l'œuvre du hasard; l'homme la fait librement, quand, face à l'avenir, il décide soit d'être courageux, soit de se conduire en lâche (*We can still shape our future for good or for evil, for survival or for suicide. If there is one thing of which I, as an historian, am certain, it is this: History never « happens ». It is brought about by the free decisions of men as they decide whether to be courageous or cowardly in the face of tomorrow*).

Les Canadiens français seront-ils le peuple de l'avenir dans les Amériques? Oui, laisse entendre Toynbee, s'ils savent à la fois se garder du culte des idoles et se montrer courageux en face des tâches de demain.

Réflexions sur le chômage

André ROY

LE CHÔMAGE est un des phénomènes économiques les plus complexes qui soient. L'analyse en est extrêmement difficile. Il constitue une des pires inquiétudes du travailleur, inquiétude qui le suit pas à pas tout au long de sa carrière. La crainte de ne pouvoir gagner son pain et celui de sa famille est ancrée au cœur de chaque salarié. Le souvenir des grandes crises le hante sans trêve, car le chômage apporte au travailleur la misère, la démoralisation et le désespoir; il entrave son épanouissement, l'arrête dans ses entreprises, le fait hésiter et quelquefois reculer devant les décisions les plus importantes de la vie.

Parce que le chômage fait tout cela, que la crainte même de le voir apparaître est nuisible, il faut alors sans doute tout mettre en œuvre pour l'enrayer et le rendre inoffensif; mais il faut aussi prendre bien garde d'en entretenir inutilement la hantise dans les esprits.

Cet article ne veut pas s'étendre dans une analyse profonde des causes du chômage non plus qu'en décrire toutes les formes.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le chômage n'est pas un phénomène nouveau de la vie sociale, si on le considère en fonction du travail proprement dit. Il est bien évident que le cultivateur québécois du XIX^e siècle ne travaillait guère pendant la saison d'hiver, sinon pour assurer le soin de ses animaux et faire son approvisionnement de bois de chauffage. C'était pour lui, le mot est resté, la mort-saison. Il en est encore de même, dans une certaine mesure, pour le fermier monoculteur de l'Ouest, une fois la récolte battue et son grain livré à l'élevateur. Ni l'un ni l'autre ne se prétendent des sans-travail. Leur effort est donné: ils n'ont plus qu'à attendre le retour de la belle saison. Leur travail intense de l'été leur a permis d'accumuler ce dont ils ont besoin pour vivre pendant cette période.

Le chômage est un phénomène nouveau si on le considère en fonction de la division du travail qui est apparue et s'est développée avec l'avènement de la grande industrie et l'établissement des échanges internationaux sur une large échelle. La division du travail en est la cause principale. Objectivement, l'homme ne travaille plus pour satisfaire ses propres besoins, mais il produit pour approvisionner un marché impersonnel. Aussi le chômage risque-t-il d'être d'autant plus difficile

On parle beaucoup de chômage depuis quelque temps. Le problème est complexe. M. André Roy, journaliste à l'Action catholique, nous présente quelques réflexions sur le sujet.

à maîtriser que les besoins du marché sont plus difficiles à contrôler. Ceci apparaît notamment dans le cas des marchés internationaux qui sont soumis aux influences les plus diverses, influences qui tiennent de la nature des choses sans doute, mais encore plus des idées, des sentiments et des intérêts des peuples et de leurs gouvernements.

Une autre cause du chômage provient des rapides transformations dont le monde moderne a été le témoin: découvertes scientifiques innombrables, besoins sociaux nouveaux. Ces transformations, commencées voici un siècle et demi environ, s'opèrent encore sous nos yeux à un rythme inouï. Et il semble bien que nous ne soyons pas encore au terme de cette révolution. Bref, le monde a subi plus de changements au cours de cette période relativement courte que dans tout le reste de son histoire.

On a bien tenté de sérier le chômage en catégories diverses. On parle de chômage cyclique, technologique, frictionnel, saisonnier, accidentel. A chacun de ces termes répond une définition. Mais quand il s'agit d'isoler un cas particulier, il devient hasardeux de faire un diagnostic exact.

LA SITUATION PRÉSENTE

A partir de ces quelques considérations, est-il possible d'analyser la situation actuelle du chômage au Canada, dans la province de Québec en particulier, et de découvrir quelques-uns des remèdes les plus propres à le réduire, à en dissiper la menace?

Il y a actuellement du chômage au Canada. Il atteint son plus haut niveau depuis la dernière crise économique. A la fin de décembre 1948, on comptait au pays 186,800 personnes qui se cherchaient un emploi. A la même date, en 1949, il y en avait 274,000. Depuis lors, le nombre des personnes à la recherche d'un emploi est passé, selon les statistiques officielles, à 375,000 (chiffres au 2 février), donc 100,000 de plus. Dans la province de Québec, pour les mêmes dates, on comptait respectivement 55,000, 88,200 et 109,500 personnes à la recherche d'emplois. A noter que les statistiques publiées au début de mars indiquaient une légère régression quant à l'ensemble du Canada, mais une augmentation par rapport à la province de Québec.

Ces statistiques ne donnent pas, à proprement parler, le nombre des sans-travail, mais bien celui des gens à la recherche d'un emploi, ou qui, en ayant déjà un, désirent en trouver un autre qui leur convienne mieux. Ce premier fait oblige donc à un premier décalage, quoique, en règle générale, le cas soit assez rare

de personnes qui, déjà embauchées, se mettent en quête d'un nouvel emploi. D'autre part, les statistiques comprennent indifféremment des hommes et des femmes, et, du point de vue social, le chômage d'une jeune fille sans dépendants a des conséquences moins graves que celui d'un chef de famille.

Par contre, il y a beaucoup de sans-travail qui ne sont pas inscrits au service de placement de la Commission d'assurance-chômage, soit qu'ils aient épuisé leurs prestations ou qu'ils aient occupé un emploi non assurable. Le nombre en est sûrement plus considérable que celui des personnes en place qui désirent tout simplement changer d'emploi. Dans la province de Québec principalement, où le ralentissement des opérations forestières a privé de travail une main-d'œuvre non assurable jusqu'à tout récemment, l'écart ne peut être que sensiblement plus prononcé.

Le chômage affecte diversement les différentes industries et différentes régions. Dans la province, à l'heure actuelle, des centres sont touchés durement comme la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, la Côte-Nord, Sorel et la Mauricie. Dans chacun de ces districts, l'amplitude du chômage est imputable à des causes d'ordre divers, causes lointaines ou rapprochées; manque de diversification de l'industrie, situation géographique peu favorable, non-transformation de l'industrie de guerre.

Il affecte aussi différemment les industries ou les métiers. L'industrie de l'aluminium a dû réduire graduellement sa production depuis la fin de la guerre. On remarque aussi, en certains milieux, que les sans-travail ont une tendance à devenir plus nombreux parmi les employés de bureau.

Si l'on se réfère aux statistiques, il est également vrai que le chômage saisonnier a été plus élevé que l'hiver dernier. En effet, dans la province de Québec, le nombre des personnes à la recherche d'un emploi n'était guère plus élevé en juillet 1948 qu'en juillet 1949, une dizaine de mille environ; 29,000 au 1^{er} juillet 1948 contre 42,400 au 1^{er} juillet 1949. Reste à voir si le retour de la saison active permettra d'absorber l'excédent actuel de main-d'œuvre. Le gouvernement fédéral, pour sa part, affirme que les prévisions sont excellentes. Tant mieux. Il n'en reste pas moins qu'il s'impose de chercher les remèdes. Ils doivent être aussi variés que les causes du chômage lui-même. On doit également les considérer en tenant compte des conditions économiques modernes. Dans certains secteurs, des mesures immédiates s'imposent pour obvier à une situation inquiétante, mais ce qui importe surtout, c'est de se mettre à la recherche de solutions à longue portée.

QUELQUES SUGGESTIONS

La *Confédération des Travailleurs catholiques*, dans le mémoire qu'elle présentait au gouvernement fédéral

vers la mi-mars, a formulé des suggestions d'une belle ampleur, encadrées qu'elles se trouvent dans l'exposé des principes suivants: « Plusieurs facteurs concourent à provoquer une crise. Le plus grand nombre provient du *jeu aveugle des forces économiques*, d'autres relèvent de la *volonté des individus*. Ce qui frappe la classe ouvrière dans la situation actuelle, c'est le *manque de coordination de toutes les énergies* pour enrayer un mal aussi grave que le chômage... »

Le manque de coordination des énergies, non seulement sur le plan de l'industrie et de la nation, mais sur le plan international, est bien ce qui empêche la lutte contre le chômage d'être effective. Ce manque de coordination provient de ce que les hommes ne sont pas assez pénétrés de la nécessité de mettre fin une fois pour toutes à la croyance au *jeu aveugle des forces économiques*; il vient aussi de ce que les individus et les groupes nationaux ou capitalistes, qui détiennent la maîtrise de l'économie, mettent beaucoup plus l'accent sur la protection de leurs intérêts que sur la réalisation du bien de la communauté. On se rend compte également que l'établissement de cette coordination, même avec de la bonne volonté, n'est pas si simple, précisément à cause de la division extrême du travail et de la rapidité étourdissante des transformations techniques. Cette difficulté n'est pas une raison suffisante pour refuser d'entreprendre la coordination; ce qui porterait à laisser au hasard le soin de régler les choses ou, ce qui n'est pas mieux, rejetterait l'homme vers la recherche de solutions exclusives. On a bien réussi à répartir rationnellement le travail au sein de la grande entreprise. Pourquoi n'obtiendrait-on pas dans une certaine mesure le même résultat sur le plan de la nation ou même du monde ?

Quelques-unes des suggestions pratiques de la C. T. C. C. permettent de tirer certaines déductions des considérations précédentes. Le mouvement syndical catholique prie le gouvernement fédéral de diversifier le plus possible les marchés extérieurs par l'intermédiaire de ses attachés commerciaux. Tout ceci pose le problème du commerce international. Il est du devoir d'un pays de chercher à vendre à l'étranger le surplus de sa production, de manière à obtenir en retour ce dont il a besoin. De ce côté-là, autant le dire bien nettement, la situation est incontrôlable présentement et l'esprit des relations internationales ne permet guère de s'illusionner pour l'avenir. La tendance de tous les peuples va vers l'autarchie la plus absolue. Beaucoup de nations tentent de se suffire à elles-mêmes. D'autre part, les pays ne sont pas également riches. Les civilisations ne sont pas identiques et n'ont pas partout atteint le même stage d'évolution.

Rien n'empêche que, sur le plan international, il conviendrait de s'engager dans la voie d'un fédéralisme économique. Quels résultats l'Organisation interna-

tionale du Travail n'a-t-elle pas donné dans le domaine de la réglementation des conditions de travail? Étant donné les conditions présentes, on ne peut mettre entière confiance dans cette formule, mais il est nécessaire de n'en point perdre de vue l'objectif sous peine de rouler de plus en plus profondément dans l'abîme. Il est possible de concilier l'intérêt bien compris du Canada avec cet idéal contenu dans l'appel du Souverain Pontife à Noël 1948: « ... Et au lieu de réduire la production, souvent sans aucun juste motif, pourquoi ne pas permettre à la population de produire à la limite de sa capacité normale et de gagner ainsi son pain quotidien en récompense de son propre labeur plutôt que de le recevoir en aumône? Enfin, au lieu d'élever des barrières pour empêcher l'accès réciproque aux matières premières, pourquoi ne pas rendre l'usage et l'échange libres de toutes restrictions inutiles, spécialement de celles qui ont créé une situation nuisible de disparité économique? »

Roger Alheinic, considérant la question d'un point de vue purement technique, émettait une suggestion à peu près identique au lendemain de la guerre, dans un essai sur le fédéralisme économique, en prévenant les peuples que « le grand effort qui est à accomplir n'est pas d'ordre matériel, mais d'abord d'ordre intellectuel et moral, et (que) notre détresse est si profonde et notre méfiance si légitime que les hommes ne pourront reprendre, soit sur le plan international, soit sur le plan intérieur, leurs relations commerciales, sources de toute vie économique, sans un effort concerté des États pour créer un climat de sécurité, condition première de toute activité ».

Si la recherche de la coordination des énergies est semée d'obstacles dans le domaine international et qu'elle exige de la part des gouvernements une attitude prudente, il est plus facile de tenter sur le plan national une meilleure coordination des efforts pour lutter contre le chômage, tout comme on a su le faire pour mener à bien l'effort de guerre.

De ce point de vue, la suggestion de la C. T. C. C. est très opportune et fort sensée qui demande au gouvernement de « créer un corps économique où seront représentés corps publics, employeurs et unions ouvrières pour étudier les causes du chômage et offrir les solutions adéquates ». L'établissement d'un tel organisme ne donnera sûrement pas de résultats pratiques, du seul fait de son institution. Il faudrait qu'il puisse coordonner l'activité économique et l'orienter, ce à quoi il arrivera en suscitant, sur les plans provincial, régional, voire local, l'établissement d'organismes similaires dont le rôle serait d'autant plus fécond qu'ils apporteraient des renseignements précis sur la situation existante et feraient enquête sur les projets d'avenir. Un exemple concret suffit à mettre en lumière l'utilité pratique de tels organismes. Sorel est actuellement une des villes de la province les plus affectées par le chômage.

On sait par ailleurs qu'il doit s'y établir une raffinerie pour le traitement du minerai de titane. Dans combien de temps cela se produira-t-il? Combien d'ouvriers y trouveront-ils du travail? Points d'interrogation auxquels un tel comité local aurait pour tâche de répondre avec précision. Il existe présentement, en vertu de la Loi de l'assurance-chômage, des services de placement dont le rôle est de détecter les besoins de main-d'œuvre; mais ces services agissent comme des agents, ils ne peuvent prévoir pour les années à venir. Et pourtant la chose s'impose si l'on veut assurer, dans la mesure du possible, la sécurité de l'embauchage. Un tel conseil pourrait, une fois en possession de renseignements suffisants concernant la composition de la main-d'œuvre et la situation des industries, contribuer à l'orientation de cette main-d'œuvre de telle manière que le travail soit équitablement réparti entre les divers secteurs de l'activité économique au pays.

Le chômage est un phénomène propre à notre époque. Ses causes principales sont le résultat de la division extrême du travail et de la production, ainsi que de l'élargissement du cercle des échanges commerciaux jusqu'aux extrémités du monde, causes auxquelles s'ajoutent, pour le rendre encore plus complexe, l'évolution rapide et les changements inattendus des découvertes scientifiques et de leurs applications techniques. Pour ces motifs, et combien d'autres encore, il semble bien que ce soit un véritable casse-tête que d'essayer d'adapter parfaitement la production aux besoins de la population. C'est pourquoi les systèmes d'assistance et d'assurance-chômage s'imposent à notre époque. Il ne faut pas, cependant, compter uniquement sur eux pour empêcher toute crise dans ce domaine. En effet, s'il est impossible de faire disparaître totalement le chômage saisonnier et accidentel, une politique efficace et rationnelle peut atténuer sensiblement les méfaits du chômage cyclique ou technologique. Cette politique exige des réformes profondes et diverses. Et ces réformes sont irréalisables et inapplicables, si l'on ne possède pas, outre les principes qu'il faut toujours sauvegarder avec soin, tous les éléments de la solution. Ces éléments ne peuvent être fournis que si les organismes voulus existent. Au moment où au Canada, comme aux États-Unis d'ailleurs, la situation, malgré tout, demeure excellente et donne quelque répit, il convient de les instituer. Il ne sera plus le temps d'y songer une fois la crise arrivée. La tâche serait trop lourde.

Ceci n'indique que quelques causes et remèdes. A y réfléchir, il en vient beaucoup d'autres à l'esprit. En définitive, sur le plan national et provincial, c'est encore l'organisation corporative qui pourrait contribuer le plus efficacement à la solution du chômage, ce désordre social de notre époque. Mais comme nous sommes loin de là!

Carrefour 50

Marie-Joseph d'ANJOU, S. J.

POUR LA PREMIÈRE FOIS au Canada, des intellectuels catholiques ont accepté de se rencontrer, dans une atmosphère de libre expression, pour discuter des rapports entre le travail intellectuel et la vie catholique. Pendant quatre jours, du 16 au 19 février, dans une des salles de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, deux cents personnes environ, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, de tous les milieux intellectuels, ont écouté attentivement de longues conférences et de brèves communications, puis ont participé à des discussions inspirées par ce qu'ils venaient d'entendre. Ce fut notre *Carrefour 50*.

L'événement semble banal. Il ne l'est pas. Non seulement parce qu'il se produit pour la première fois, officiellement et avec cette ampleur, mais parce qu'il a révélé des faits et des sentiments dont les uns étaient insoupçonnés de plusieurs et dont les autres avaient paru jusqu'à ce jour impossibles à manifester publiquement. Il faut avoir vécu ces journées et connaître leurs répercussions pour comprendre cette révélation. Consultez le programme du congrès, parcourez même les rapports des journaux, d'un soir à l'autre du carrefour, et vous ne pourrez vous rendre compte de la signification profonde et peut-être décisive de ces journées.

Il faudra lire dans *l'Action universitaire* de juin les textes des conférences et communications, ainsi qu'un aperçu des discussions. Comment résumer en quelques pages la somme des idées qui se sont exprimées pendant les quatre jours de ces assises intellectuelles et catholiques? Je m'en voudrais toutefois de ne pas signaler: que le mérite d'avoir organisé ce premier carrefour revient à l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) et à la F. C. U. C. (Fédération canadienne des universitaires catholiques); que M. l'abbé Robert Llewellyn n'a cessé de l'animer de sa présence aimable et de ses remarques piquantes, sans négliger les gestes de recueillement pieux; que le R. P. Louis Régis, O. P., et M. Léon Lortie y ont pris une part immense, non seulement en présentant l'un et l'autre un travail remarquable, mais en se prodiguant au cours des discussions: le premier avec l'élégance sereine et compréhensive de son esprit philosophique, le second avec l'érudition abondante du savant et le dynamisme d'un proposeur de réformes qui se défend d'être révolutionnaire.

Mon propos n'étant pas de dresser un palmarès, mais de formuler un sentiment personnel, je dégagerai les notes qui m'ont paru dominantes de ce premier carrefour, tant au point de vue du courant de pensée qu'à celui de l'atmosphère dans laquelle ce courant de pensée a cheminé; j'en profiterai pour soumettre

Le P. Marie-Joseph d'Anjou, S. J., professeur au Collège Jean-de-Brébeuf et secrétaire de la revue Collège et Famille, nous livre avec sympathie et franchise ses impressions au sujet de Carrefour 50, dont il a suivi toutes les séances, à l'Université de Montréal, en février dernier.

quelques réflexions sur certains points fondamentaux. Si je parle à la première personne, on voudra comprendre que c'est pour limiter à sa modeste et très relative importance la valeur des vues qu'on m'a prié d'exposer.

Au carrefour, deux dominantes se sont imposées à mon observation: j'appellerai la première objective, la seconde subjective. Objectivement, j'ai cru constater que clercs et laïcs catholiques de notre province, en dépit de l'aménité des rapports qu'ils entretiennent publiquement et officiellement, vivent leur vie intellectuelle en champs clos. Le clerc cultive son jardin religieux; le laïc, ses plates-bandes professionnelles ou scientifiques. D'échanges, de communication de pensée entre eux (au sens où l'on dit, en physique, que des vases communiquent), il ne semble pas qu'il s'en établisse, ni régulièrement, ni en profondeur.

Subjectivement, c'est-à-dire si je tente de mettre au jour les impressions que me laissent les attitudes des uns et des autres (clercs et laïcs) et leur opposition, je dirai que l'intellectuel laïc n'a pas toujours confiance dans le clerc, qu'il juge trop peu humaniste, trop peu cultivé ès sciences et lettres et trop peu intéressé aux choses d'ici-bas; que le clerc ne découvre pas chez le laïc la foi profonde et agissante qui fait le véritable chrétien.

En ce qui concerne les laïcs, je ne suis pas réduit à des conjectures: leur sentiment s'est déclaré avec plus ou moins de force au cours de plusieurs discussions; il a éclaté par deux fois au moins: une fois, lorsqu'un des représentants du monde universitaire — sur un ton aimable, je le veux bien: mais le ton ne change rien au sens des paroles prononcées — a livré l'impression d'« écrasement » que les professeurs laïcs éprouvent à la cérémonie de la messe du Saint-Esprit qui les « contraint » de prêter le serment anti-moderniste; puis, lorsqu'un étudiant en droit, faisant complète abstraction du sujet qu'on lui avait demandé de traiter, a formulé, en termes extrêmement mesurés, d'un ton de confessionnal (comme on l'a noté), le refus que les jeunes intellectuels opposent dans leur esprit et dans leur cœur à une religion dont les ministres leur paraissent trop incultes et trop dogmatisants. Un clerc, qui devrait être bien placé pour le savoir, nous a assuré que cette « confession » — qui prenait heureusement l'accent d'un aveu en même temps qu'elle témoignait d'un conflit auquel on semble vouloir échapper par la bonne voie — traduisait la conscience de la majorité des étudiants de notre grande université. L'événement fit une impression profonde. Il survint d'ailleurs après

qu'un autre étudiant eut posé, en termes non moins mesurés, le difficile problème de la conciliation, pour l'intellectuel de chez nous, entre la sincérité et les limites de la liberté de pensée et d'expression.

Or mon sentiment à ce sujet est celui-ci: ni les jeunes étudiants, ni les laïcs qui ont participé au débat suscité par leurs communications n'ont paru « réaliser » que le sens même de la foi catholique, non seulement n'était pas respecté, mais s'évanouissait à peu près derrière un naturalisme esthétique ou un rationalisme scientifique difficilement compatible avec l'essence de la révélation apportée par Jésus-Christ. Le grave, à mon avis, c'est que la majorité des auditeurs, en applaudissant à ces deux communications, eurent l'air de sanctionner le penchant assez clairement marqué vers le naturalisme, plutôt que la mise au jour et la dénonciation d'un état d'âme qui doit se dévoiler de quelque façon et dans un milieu propice, si l'on veut y porter remède.

Je ne juge personne ici; j'expose une impression personnelle. Cette impression, je tiens à dire en toute franchise qu'elle est favorable aux deux jeunes étudiants qui ont déposé devant nous le problème le plus sérieux de notre société catholique. Ils l'ont fait avec une distinction, une mesure bien au-dessus de leur âge. J'aurais désiré qu'on applaudît à cela, et à cela seulement.

Car se cabrer devant une foi qui transcende tellement la culture qu'elle paraît, à des yeux encore éblouis par les reflets esthétiques du monde ou par les merveilles des élaborations scientifiques, faire fi des valeurs et des « nourritures » terrestres; supplier qu'en optant pour Jésus-Christ on ne soit pas « contraint » de renier Socrate, Bergson ou André Gide, c'est ne pas être loin de souhaiter que Jésus-Christ ne soit pas Dieu, et que l'homme, lui, soit le maître de son existence et de son destin; c'est, consciemment ou non, se laisser envahir par une tentation semblable à celle qui aboutit à la catastrophe du premier péché. Réclamer, au nom de la « sincérité », le droit de publier à tous les échos, d'annoncer à tous les hommes — quelque inaptés qu'ils soient à en juger — la « vérité » de sa crise intérieure, ne serait-ce pas, en doutant publiquement de ce qu'on est et doit être devant Dieu, en contestant à la foi sa valeur de norme absolue et à Jésus-Christ son rôle de Maître divin de Vérité et de Vie, répandre la pire tentation, celle de l'orgueil humaniste, dont tous nos efforts d'intellectuels doivent précisément tâcher à libérer les esprits ?

Est-ce là ce qui est impliqué dans le courant de pensée et dans l'atmosphère de certaines séances du carrefour ? Je ne demande pas mieux que de me tromper, mais personnellement je le crois, même en prenant considération de certaines atténuations plus ou moins précises par lesquelles on a voulu parfois nuancer pareil défi. Là est le drame, et il menace de dresser toute une jeunesse (et peut-être même des maîtres laïcs qui ont mission de la former) contre l'autorité suprême de

la Vérité, norme et pôle absolus de toute « vérité » particulière ou subjective.

Je sais bien que, le plus souvent, pour ne pas dire toujours, les âmes tiraillées par ce drame intérieur ont tendance à tenir responsables de leurs déchirements les représentants de la foi plutôt que la foi elle-même. On nous a déclaré, par exemple, que le conflit ne détourne pas ceux qui en souffrent de « pratiquer leur religion », s'il les empêche de témoigner la moindre confiance à des ministres jugés incompétents à le résoudre. Qu'on accuse les clercs de n'y rien comprendre, c'est un phénomène coutumier. Ou bien, dit-on, ils condamnent sans avoir entendu; ou bien ils ne saisissent pas le sens ou la portée d'une telle situation. Qu'en est-il au juste ? Quelle fut l'attitude des clercs présents au carrefour ?

Le R. P. Régis, pour sa part, regretta sans ambages que tous nos prêtres n'aient pas été là pour entendre les communications des deux jeunes étudiants. Il a raison. La compréhension, la simple disposition à écouter font trop souvent défaut à certains clercs. A quoi cela tient-il ? Le laïc torturé par son conflit intérieur a-t-il complètement tort d'attribuer cette fin de non-recevoir à la paresse, à l'embourgeoisement de l'esprit, à la stagnation spirituelle, résultant d'une sécurité dogmatique dont on craint, peut-être, de perdre le bienfait en se penchant de toute son âme sur des inquiétudes qu'on ne veut pas éprouver (on a même insinué, au cours du débat, que des clercs repoussent délibérément l'étude approfondie de la théologie et de l'Écriture sainte par peur de troubler la sérénité de leur foi!), à l'orgueil autoritaire de l'individu privilégié qui identifie son personnage avec l'enseignement infaillible de l'Église ? Il n'est pas un prêtre qui ne voudra, je pense, faire humblement son examen de conscience là-dessus.

Quant au laïc, les entretiens du carrefour ont fait émerger trois écueils dont on voudrait qu'il se préserve.

Le premier consiste à confondre dans une même réprobation les clercs qui réellement ne font rien pour mériter confiance — quelque nombreux, d'ailleurs, qu'ils puissent être — et ceux — quelque restreint que soit leur nombre — auprès de qui on est certain de trouver compréhension, lumière et réconfort.

Car les clercs présents au carrefour (il y en avait plusieurs: notre jeune étudiant en droit a même jugé qu'il y en avait trop) témoignèrent une sympathie parfaite à l'égard des griefs exprimés par les laïcs. Je parie que ceux-ci en furent abasourdis. Ici encore, je n'en suis pas à des conjectures seulement: cette surprise s'est trahie oralement et même par écrit. A telle enseigne qu'on a cru, en écoutant certaines prises de positions particulièrement agressives à l'endroit des clercs, assister à un succès de quasi-scandale. Il n'y eut aucun « scandale », parce que les clercs dont l'intervention à *Carrefour 50* fut le plus marquante se sont montrés à la hauteur d'une foi en la Vérité qu'aucune vérité (ou sincérité) personnelle ne saurait ni étonner, ni — encore

moins — ébranler. Cette attitude fut même plus parfaite que les réponses verbales offertes aux problèmes soulevés. Est-ce un mal? Je ne le crois pas. Je crois plutôt que ce fut un bien. Voici pourquoi.

Saint Vincent de Paul écrivait à l'un de ses missionnaires: « L'on ne croit point un homme pour être bien savant, mais parce que nous l'estimons bon et l'aimons. » Devant l'accueil fraternel fait par les clercs aux plus directes récriminations des laïcs, ceux-ci n'ont plus raison de rejeter la responsabilité de leur attitude réfractaire sur l'incompréhension cléricale. Ce point gagné, les laïcs auront chance de mieux interpréter les insuffisances d'ordre culturel de certains clercs, en qui ils sauront chercher non seulement des docteurs de la foi, mais aussi des ministres du culte et des dispensateurs des sacrements: offices qui, très souvent, — comme l'a fort bien montré Mgr Laurent Morin, — laissent peu de loisirs pour l'approfondissement ou le renouvellement d'une culture purement intellectuelle.

Après cela ils auront moins de peine à éviter un deuxième écueil, beaucoup plus grave, qui risque de bloquer le cours même de leur vie surnaturelle. De quoi s'agit-il? Dans le remous de la discussion qui surgit autour du problème de la sincérité et de sa libre expression, un clerc jeta le mot inducteur: obéissance. L'auditoire, si vous en croyez un journaliste, réagit avec vigueur (entendez: par une vive protestation). Qu'est-ce à dire alors? Exactement ce que je suggérais plus haut: on est en péril de perdre le sens du réel, du réel qui est surnaturel. On écrira volontiers, et sur le mode lyrique parfois, que la nature n'est que docilité à son Créateur, que l'homme doit être toute disponibilité à la nature (et déjà s'amorce la trahison gidienne, la plus captieuse, celle qui consiste à identifier abandon à sa nature — lisez: à ses instincts les moins disciplinés — et correspondance aux finalités créatrices); mais quand il faudra reconnaître dans le concret que toute la nature est, et doit être acceptée, en fonction de l'ordre surnaturel, que ce surnaturel s'impose à l'homme comme la condition indéclinable de son épanouissement personnel, et que cet ordre qui achève l'homme en le dépassant est un ordre historique, social autant que personnel, impliquant — de toute nécessité réaliste — docilité, disponibilité, obéissance à un chef, Jésus-Christ, et à son représentant, le pape, alors on regimbe, on proteste, on crie à la tyrannie, à la « contrainte »; d'un mot, on cesse de penser en catholique et — puisqu'on rejette ainsi la seule finalité historique de la nature humaine — on refuse la plénitude humaine. Être, être homme, être catholique, c'est — qu'on le veuille ou non — obéir. Obéir, — quelles que soient les révoltes inspirées par le premier *non serviam*, — c'est la loi de la nature créée, de tout l'univers et de l'homme divinisé par la grâce; c'est la loi de son agir, donc de son parfait épanouissement. S'affranchir, sous prétexte de se réaliser, c'est exactement, sans métaphore ni exagération, se renier soi-même. Qui veut se sauver doit se perdre: en Jésus-

Christ qui ne fit lui-même qu'obéir jusqu'à la mort et la mort de la croix; c'est pourquoi il est exalté au-dessus de tout et de tous au ciel et sur la terre. (Il n'est pas inutile de préciser que cette position irréductible, la seule qui soit authentiquement catholique et qu'il reste à nos intellectuels d'approfondir et de professer, impose à l'autorité un devoir majeur: celui de commander si bien que l'obéissance puisse être perçue et même sentie comme la voie de l'épanouissement dans la Vérité et la Vie. Qui dira que cette face du problème n'a pas besoin, elle aussi, d'être redécouverte?)

Enfin, le mal suprême, qui atteint la pensée même et, avec elle, les sources de la vie chrétienne, consiste à attendre de la foi ce qu'elle n'a pas mission de donner. Par bonheur, les directives sur ce point, lumineuses, élaborées, éloquentes, c'est un laïc qui les a proposées. Sans avoir assisté à aucune des séances précédentes du carrefour, M. Marcel Clément, dans une conférence d'une heure et demie, a si bien traité le problème de *l'insertion du message du Christ dans notre vie d'intellectuel* que toutes les difficultés soulevées jusque-là s'en trouvèrent, comme par miracle, résolues en beauté. Conflit de la science et de la foi, conflit de la prière et de la pensée, conflit de l'humilité et du savoir, il a précisé en quoi, essentiellement, ces conflits ont consisté et continuent de troubler l'esprit. Puis, après avoir analysé la situation de l'intellectuel en face de ces conflits, il a montré, avec une élévation de pensée tout à fait étonnante chez un jeune homme, comment le message du Christ doit les dénouer dans le cœur de chacun et, par suite, dans la société qui meurt de ne plus être guidée par la pensée et l'amour de Jésus-Christ.

Or ni Jésus-Christ ni son Église n'ont pour mission d'établir, de promouvoir une forme quelconque de culture humaniste. C'est pourquoi exiger d'abord du clerc qu'il reproduise les traits de Socrate avant d'accueillir le message qu'il offre au nom de Jésus-Christ et de l'Église, c'est renverser l'ordre des principes et des faits. Il faut accepter Jésus-Christ et son Église pour ce qu'ils sont: les médiateurs du salut éternel, de cette vision béatifique réservée à l'au-delà, préparée sur terre par la grâce du Christ, dont l'Église est la dépositaire et la dispensatrice unique, et sans laquelle il n'est pas un homme qui mérite réellement d'exister devant Dieu, sans laquelle, par conséquent, il n'est pas un homme qui réalise la conception qu'éternellement Dieu se fait de l'homme. A cette condition deviendra-t-on apte à connaître et à comprendre telles qu'elles sont, avec leurs implications indéclinables, toutes les autres réalités qui, de soi, paraissent étrangères à l'ordre surnaturel, mais n'ont de sens, historiquement et éternellement, qu'en rapport avec le destin surnaturel de l'homme en Jésus-Christ et dans l'Église qui est le corps mystique de Jésus-Christ. Seule la foi catholique humblement acceptée et fidèlement vécue, dans la docilité à l'Esprit et l'obéissance à l'Église (interprète

authentique de l'Esprit), permet d'intégrer toutes les valeurs, et celles que représente Socrate et celles, uniques parce que divines, qu'incarne Jésus-Christ.

Cette synthèse, qu'on aurait attendue d'un théologien, je suis enchanté qu'elle nous ait été servie par un laïc. Après avoir entendu M. Clément, il n'est pas, semble-t-il, de rancœurs personnelles, quelque justifiées qu'elles puissent paraître, qui doivent retenir un laïc d'embrasser à fond la pensée et la charité du Christ, si vraiment il *croit* — de cœur et non des lèvres seulement — que le Christ, parce qu'il est Dieu, apporte à la raison humaine défaillante la lumière, la seule capable d'éclairer l'homme dans ses ténèbres et dans ses recherches au sein de ces ténèbres. Le crétinisme (comme on aime de dire, et l'on n'a pas toujours tort) de tel ou tel clerc — au pluriel si l'on veut — ne change rien à ce devoir, s'il est vrai que le laïc, comme le clerc, et selon son rang, surtout s'il se pique d'être un « intellectuel », porte lui aussi la responsabilité du corps mystique de Jésus-Christ.

Il faut savoir gré à M. Clément d'avoir, dans le détail et pour tout intellectuel, élucidé ce point de vue. Après son discours, les esprits étaient préparés à saisir l'importance des conclusions extrêmement profondes que M. Esdras Minville tira de ce premier carrefour. Le conflit qui existe entre une civilisation qui s'est édifiée sur des principes spiritualistes, personnalistes, de valeur qualitative, et l'économie du temps présent (la nôtre, même en pays chrétien), qui est tout entière matérialiste, collectiviste, quantitative, M. Minville l'a vigoureusement et rigoureusement mis en relief, soulignant, pour terminer, l'urgence d'un effort — surtout de la part des Canadiens français dans cette Amérique en grande partie inconsciente du péril que court la personne humaine — pour refaire, par une pensée intégralement chrétienne, intégralement professée et vécue, le climat spirituel qui seul peut nous sauver.

Dois-je m'excuser d'avoir parlé si peu de certains travaux fort prisés par les auditeurs du carrefour? Mais à quoi bon? Textes et débats, tout sera publié. Tandis que l'impression du carrefour, les sentiments qu'il inspire, les espoirs qu'il autorise, il fallait y assister pour les dégager.

Il reste de ces quatre jours une promesse splendide qui deviendra bientôt un fait acquis. Non seulement l'expérience se répétera et à une échelle très agrandie, mais déjà des réalisations sont en cours, qui sortent des vœux exprimés à la fin du congrès. On a souhaité que des réunions entre intellectuels catholiques, clercs et laïcs, se tiennent plus souvent, même et surtout en dehors d'assises solennelles et publiques. Ce vœu, formulé par un laïc désireux d'approfondir son sens chrétien, aboutit à ouvrir à quiconque voudrait y entrer les cadres des lundis universitaires qui existent déjà sous le titre de *Croire et savoir*. De plus, comme on a manifesté le désir d'entendre une prédication étoffée au point de vue doctrinal, il s'est constitué une équipe de

prêtres disposés à offrir, tous les dimanches, à l'université, entre les messes de 10 h. 30 et 11 h. 30, une instruction d'une demi-heure répondant aux exigences d'esprits cultivés. On donnera même à tous les laïcs intéressés à les suivre des cours avancés de religion, de vrais cours de théologie dogmatique et scripturaire. Une équipe de professeurs est formée à cette fin. Voilà des résultats magnifiques et susceptibles d'avoir des répercussions prolongées.

On avait raison d'écrire: *Carrefour 50* est terminé, *Carrefour 50* commence. Un lien s'est créé entre des pensées, entre des sentiments qui s'ignoraient, quand ils ne se boudaient pas un peu. De cette fraternité, fondée sur le désir sincère de la Vérité et de la Charité, il est permis d'espérer les plus riches bénédictions.

Boston et la lecture publique

Juliette CHABOT

Mlle Juliette Chabot, bibliothécaire adjointe à la bibliothèque municipale de Montréal, nous dit ce qu'elle a vu à la bibliothèque de Boston.

À TITRE D'OBSERVATEUR, il m'est arrivé récemment de faire un stage à la bibliothèque publique de Boston, l'une des plus importantes institutions américaines.

Pour un profane, il est agréable de se retrouver au *Copley Square* et d'admirer l'un des plus beaux édifices publics s'inspirant de l'architecture italienne de la Renaissance. Les portes de bronze ont été exécutées d'après les dessins de Daniel Chester French. L'intérieur est remarquable: peintures murales de Puvis de Chavannes et d'Edwin Austin Abbey, sculptures des mieux assorties.

La cour centrale s'avère des plus attrayantes avec ses jets d'eau et sa belle végétation. Durant la saison estivale, on peut s'y installer et lire en plein air, ce qui est très charmant.

Pour un bibliothécaire, l'impression est encore plus profonde. En effet, il se trouve en présence d'une vaste organisation pouvant servir de modèle à d'autres municipalités.

La statistique démontre clairement comment les lecteurs sont desservis par la bibliothèque publique.

La population de Boston est de 770,816; avec ses environs, de 2,350,514. La superficie est de 48 milles carrés pour la ville, de 1,022 milles carrés pour la ville et ses environs. La ville a cinq milles carrés de parcs.

Il y a une bibliothèque centrale avec trente filiales pour adultes et trente pour enfants.

Budget annuel. — Le rapport de 1948 accuse une dépense totale de \$2,225,543.64 provenant, d'une part, des impôts municipaux stipulés par la législation de l'État de Massachusetts (environ \$1 per capita) et, d'autre part, de certains dons des plus appréciables.

L'administration générale est confiée à cinq comités collaborant sous la direction du bibliothécaire en chef, M. Milton E. Lord. Ainsi se greffe autour d'une institution

publique, dont le but est de promouvoir l'éducation populaire, toute une élite des plus sympathiques à la cause de la lecture publique. C'est là un appoint des plus précieux.

L'édifice central est immense. L'espace prévu pour les différents services permet l'installation de la reliure, de l'imprimerie, d'une salle de conférences pouvant accommoder plus de trois cents personnes. Il y a en outre douze salles de lecture, indépendamment des locaux nécessaires à l'administration interne.

Les magasins des livres s'étendent sur une longueur de 34 milles et peuvent loger un million et demi de volumes.

La circulation des livres. — La bibliothèque centrale et ses filiales enregistrent une circulation de trois millions de livres par année. Cependant, le tiers de ces volumes se trouvent entre les mains des enfants qui fréquentent les écoles. Ainsi, d'après le chiffre de la population, advenant le cas où chacun des Bostonnais emprunterait deux volumes à la fois, il resterait encore 400,000 volumes sur les rayons.

En outre, le service de consultation est magnifiquement organisé. A part la salle centrale où l'on puise la documentation générale avec l'aide des bibliothécaires consultants, il y a des services spéciaux avec local approprié, notamment l'histoire, la technologie, l'éducation, la musique, les documents officiels, les beaux-arts, sans oublier le service pour les enfants et les adolescents.

La salle des périodiques est remarquable. La collection des journaux de tous les États américains ainsi que des plus grandes villes du monde occidental, écrits dans une douzaine de langues différentes, forme un splendide ensemble. La plupart de ces journaux sont conservés sur microfilm. Pour la consultation, il y a sept ou huit appareils de lecture *Recordac* reproduisant les imprimés d'une façon commode et parfaitement lisible.

Enfin, les services internes, qui ne sont pas les moins importants, comportent de vastes locaux avec les éclairages modernes qui favorisent les conditions de travail. On centralise l'achat des livres en tenant compte des besoins respectifs des différents milieux. Le choix des livres se fait d'une façon judicieuse et la salle spéciale à cet effet renferme tous les catalogues et instruments de travail les plus récents.

Le service de catalogue, d'une part, et celui de la classification, d'autre part, fonctionnent d'une façon méthodique. On procède actuellement à la reclassification de la bibliothèque tout entière, passant du système international de « Dewey » à celui du Congrès de Washington. On considère ce cadre plus adéquat pour une immense bibliothèque renfermant toutes les disciplines des connaissances humaines.

Il y a enfin une salle de conférences, où les membres du personnel reçoivent des cours de perfectionnement dans le domaine professionnel. On tend à faire acquérir une spécialisation de plus en plus poussée à chacun des membres dans l'intérêt général de l'institution. Les diverses filiales dépendent entièrement de la centrale pour l'organisation technique du travail.

Afin de faciliter les échanges, on possède un dépôt central. C'est là que l'on procède au prêt entre les diverses filiales ou la centrale. Ainsi, les lecteurs de tous les quartiers peuvent obtenir chez eux l'ouvrage dont ils ont besoin, sans parcourir des distances inutiles.

Après ce tour d'horizon à travers l'immense bibliothèque centrale, j'exprime le désir de visiter l'une des filiales les plus modernes pouvant servir de modèle.

On me dirige alors vers la *Parker Hill Branch*, 1497, rue Tremont, à Roxbury. Il s'agit d'une bibliothèque établie dans le quartier depuis 1931. C'est un édifice de style gothique, à deux étages, dont le plan fut préparé par M. Ralph Adams Cram, architecte spécialisé surtout dans l'architecture religieuse.

En effet, on reconnaît ici l'aspect d'un temple, avec ses magnifiques verrières et son apparence très discrète. Il est situé dans un quartier résidentiel, entouré de certains hôpitaux et de plusieurs centres éducatifs. La majorité de la population est d'origine irlandaise et catholique. Le choix des livres est approprié à la mentalité des lecteurs.

La bibliothécaire, Mlle M.-A. Hackett, m'assure qu'aucun livre portant atteinte à la morale ou à la religion n'est sur les rayons où il y a libre accès.

En entrant dans le hall principal, je remarque au centre le bureau des inscriptions; à droite, la salle des enfants; à gauche, celle des adultes, et au centre, eh bien oui!... une salle spéciale pour les *adolescents*. Ici, on a composé à l'intention de ces jeunes lecteurs que l'on appelle *young adults* une série d'ouvrages de culture générale: littérature classique, fiction, biographies, voyages, et surtout ouvrages d'orientation... Il y a aussi des conférences spéciales, cercles d'études, concerts, représentations dramatiques destinées spécialement aux adolescents.

Bref, me dit la bibliothécaire, c'est un succès auprès de ceux qui désertaient la bibliothèque enfantine. Il est si important d'occuper leurs loisirs.

C'est ainsi que la bibliothèque, par tous les moyens appropriés, peut exercer une influence heureuse sur les diverses catégories de lecteurs et sur la société.

Profitez des bons exemples puisés chez nos voisins et mettons-les en pratique chez nous au Canada français.

La lettre de l'Épiscopat

La lettre collective de l'Épiscopat du Québec sur
*Le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de
l'Église*

est déjà en vente à

l'INSTITUT SOCIAL POPULAIRE

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal (14).

25c l'exemplaire, \$2.25 la douz., \$15 le cent et \$100 le
mille, port en plus.

RÉÉDITIONS

Pour répondre à de nombreuses demandes, nous venons
de rééditer les brochures suivantes qui étaient épuisées.

Œuvre des Tracts (16 pages, 10 sous)

Le Choix d'un état de vie (I. D'ORSONNENS, S. J.), n° 33a.

Les Clubs sociaux neutres (Abbé Cyrille GAGNON), n° 75.

La Charte du syndicalisme chrétien (E. S. P.), n° 123.

Brochures de l' E. S. P. (32 pages, 15 sous)

Rerum novarum (LÉON XIII), n° 15.

Encyclique « Quadragesimo anno » (PIE XI), n° 210-211
(64 pages, 25 sous).

Encyclique « Divini Redemptoris » (PIE XI), n° 280.

Petit Catéchisme d'éducation syndicale (R. ARÈS), n° 295.

INSTITUT SOCIAL POPULAIRE
Angle des rues Saint-Laurent et Jarry
Montréal — 14.

AVANTAGES DE LA COOPÉRATION

S. EXC. MGR COURCHESNE a prononcé une allocution devant les coopérateurs de Rimouski. En voici un extrait emprunté à l'Action catholique :

« Je m'intéresse à la coopération, dit Son Excellence d'abord parce que la formule coopérative vous permet, dans les conditions de vie matérielle, de subvenir plus facilement aux besoins de vos familles; mais surtout parce qu'elle vous permet de rester honnêtes, en vous habituant à l'épargne et à l'achat au comptant. La coopération facilite encore la vertu; elle est donc une sauvegarde des choses de bien commun. Des catholiques doivent considérer la coopération comme un moyen qui permet de développer des vies honnêtes avec le moins d'obstacles possible.

« Je me réjouis de vos succès, je vous encourage à continuer à développer votre coopérative surtout en vue des motifs de justice et de charité. Comme catholiques, nous n'avons pas le droit de ne pas considérer la charité comme une vertu essentiellement surnaturelle...

« L'erreur des temps modernes s'apparente au pélagianisme. Chez les catholiques, c'est cette erreur qui nous porte à croire qu'on peut vivre en bons chrétiens uniquement en développant ses qualités personnelles, que les vertus naturelles suffisent pour faire son salut. Le plus grand danger pour les Canadiens à l'heure présente, c'est de se mettre au service de gens qui n'ont aucune conception du catholicisme. Le Canada perdra son rôle dans l'histoire s'il cesse de pratiquer la charité surnaturelle...

« Les catholiques doivent pratiquer le coopératisme sous le signe de leur confessionnalité. Ils ont là les horizons les plus larges parce qu'ils ont toute la vérité avec eux. »

Mgr Courchesne rend ensuite témoignage aux marchands pour la manière dont ils acceptent le voisinage d'entreprises coopératives. Quant aux ouvriers, ils ont dans la coopération un moyen de diminuer leurs charges familiales par l'économie. La formule coopérative pourrait aussi s'appliquer aux choses d'économie domestique.

Parlant du développement industriel, Mgr Courchesne se dit heureux qu'on veuille de la petite industrie. Là encore, la coopération pourra seule sauver le travailleur.

LA « REVUE DU BARREAU »

LA Revue du Barreau de la province de Québec est entrée en janvier dans sa dixième année. M^e Antonio Perrault, président de la Revue, a souligné l'événement dans un article de haute inspiration, basé sur de récents discours de Sa Sainteté Pie XII.

« Le droit — *objectum justitiae* — c'est la norme dans laquelle se concrétise et se réalise la grande et féconde idée de la justice, et comme telle, si elle conduit à Dieu, éternelle et immuable justice dans son essence, elle reçoit de Dieu lumière et clarté, vigueur et force, sens et contenu. Le juriste se meut donc dans l'exercice de sa profession entre l'infini et le fini, entre le divin et l'humain, et c'est dans ce mouvement nécessaire que consiste la noblesse de la science qu'il cultive... »

Il est réconfortant de constater que dans ces réflexions du Pape sur le droit, « la Revue du Barreau aperçut dans une lumière plus vive sa raison d'être et son utilité ». Législateurs, juges, avocats, notaires, auteurs d'ouvrages juridiques, sauront gré à S. S. Pie XII, continue M. Perrault, « d'avoir rappelé la place incomparable qu'occupe le Droit dans une société humaine. Ils trouveront dans ses paroles une fidélité accrue aux devoirs de leur profession ».

Nos meilleurs vœux à la Revue du Barreau dans sa nouvelle étape!

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

LA PRESSE CATHOLIQUE ET L'OPINION PUBLIQUE

NOUS EMPRUNTONS à l'Osservatore Romano, édition française du 14 février, les extraits suivants du discours prononcé par Sa Sainteté Pie XII à l'occasion du congrès de la Presse catholique.

L'opinion publique. — Le Souverain Pontife, après avoir souligné l'importance du congrès et de la Presse catholique, en vient à définir l'opinion publique que la presse doit éclairer et guider.

« L'opinion publique est, en effet, l'apanage de toute société normale composée d'hommes qui, conscients de leur conduite personnelle et sociale, sont intimement engagés dans la communauté dont ils sont les membres. Elle est partout, en fin de compte, l'écho naturel, la résonance commune, plus ou moins spontanée, des événements et de la situation actuelle dans leurs esprits et dans leurs jugements. »

Nécessité d'une opinion saine et indépendante. — Bien rares les hommes libres d'esprit et de pensée, capables de juger au milieu de la propagande moderne.

« L'homme moderne affecte volontiers des attitudes indépendantes et désinvoltes. Elles ne sont, le plus souvent, qu'une façade derrière laquelle s'abritent de pauvres êtres vides, flasques, sans force d'esprit pour démasquer le mensonge, sans force d'âme pour résister à la violence de ceux qui sont habiles à mettre en mouvement tous les ressorts de la technique moderne, tout l'art raffiné de la persuasion pour les dépouiller de leur liberté de pensée et les rendre pareils aux frères *roseaux agités par le vent* (Math., XI, 7). »

Ce qui rend difficile la tâche de ceux qui ont mission d'éclairer l'opinion.

« Oserait-on dire avec assurance que la majorité des hommes est apte à juger, à apprécier les faits et les courants à leur vrai poids, en sorte que l'opinion soit guidée par la raison? C'est pourtant là une condition *sine qua non* de sa valeur et de sa santé. Ne voit-on pas, au lieu de cela, cette manière — la seule légitime — de juger hommes et choses selon des règles claires et de justes principes, répudiée comme une entrave à la spontanéité et, en revanche, l'impulsion et la réaction sensibles de l'instinct et de la passion mises en honneur, comme les seules « valeurs de vie »? Sous l'action de ce préjugé, ce qui subsiste de la raison humaine et de sa force de pénétration dans le profond dédale de la réalité est peu de chose. Les hommes de sens ne comptent plus: restent ceux dont le visuel ne s'étend pas au delà de leur étroite spécialité, ni au-dessus de la puissance purement technique. Ce n'est guère de ces hommes-là qu'on peut ordinairement attendre l'éducation de l'opinion publique ni la fermeté vis-à-vis de la propagande astucieuse qui s'arroge le privilège de la façonner à son gré. Sur ce terrain, les hommes d'esprit chrétien, simple, droit, mais clair, quoique la plupart du temps sans beaucoup d'études, leur sont, de loin, supérieurs. »

La Presse catholique. — « Les hommes à qui devrait échoir le rôle d'éclairer et de guider l'opinion publique se voient donc souvent, les uns par leur mauvaise volonté ou par leur insuffisance, les autres par impossibilité ou par contrainte, en mauvaise posture pour s'en acquitter librement et heureusement. Cette situation défavorable affecte particulièrement la Presse catholique dans son action au service de l'opinion

publique. Car toutes les défaillances, les incapacités, dont Nous venons de parler, tiennent à la violation de l'organisation naturelle de la société humaine telle que Dieu l'a voulue, à la mutilation de l'homme qui, formé à l'image de son Créateur et doué par lui d'intelligence, était mis au monde pour en être le seigneur, tout imbu de la vérité, docile aux préceptes de la loi morale, du droit naturel et de la doctrine surnaturelle contenue dans la révélation du Christ. »

Devoirs du journaliste catholique. — « Dans une telle situation, le mal le plus redoutable pour le publiciste catholique serait la pusillanimité et l'abattement. Voyez l'Église: depuis bientôt deux millénaires, à travers toutes les difficultés, les contradictions, les incompréhensions, les persécutions ouvertes ou sournoises, jamais elle ne s'est découragée, jamais elle ne s'est laissée déprimer. Prenez modèle sur elle. Voyez, dans les lamentables déficits que Nous venons de signaler, le double tableau de ce que ne doit pas être et de ce que doit être la Presse catholique. »

Rien d'étonnant si l'on se rappelle le rôle de la Presse catholique.

« Dans toute sa manière d'être et d'agir, elle doit opposer un obstacle infranchissable au recul progressif, à la disparition des conditions fondamentales d'une saine opinion publique, et consolider, renforcer encore ce qu'il en reste. Qu'elle renonce de bon cœur aux vains avantages d'un intérêt vulgaire ou d'une popularité de mauvais aloi; qu'elle sache se maintenir avec une énergique et fière dignité, inaccessible à toutes les tentatives directes ou indirectes de corruption. Qu'elle ait le courage — fût-ce au prix de sacrifices pécuniaires — de proscrire impitoyablement de ses colonnes toute annonce, toute publicité outrageante à la foi ou à l'honnêteté. Ce faisant, elle gagnera en valeur intrinsèque, elle finira par conquérir l'estime, puis la confiance; elle justifiera la consigne souvent répétée: *A chaque foyer catholique, le journal catholique.* »

Qualités nécessaires au journaliste catholique. — « Cette tâche délicate suppose, chez les membres de la Presse catholique, la compétence, une culture générale surtout philosophique et théologique, les dons du style, le tact psychologique. Mais ce qui leur est indispensable au premier chef, c'est le caractère. Le caractère, c'est-à-dire tout simplement l'amour profond et l'inaltérable respect de l'ordre divin, qui embrasse et anime tous les domaines de la vie; amour et respect que le journaliste catholique ne doit pas se contenter de sentir et de nourrir dans le secret de son propre cœur, mais qu'il doit cultiver dans ceux de ses lecteurs. En certains cas, la flamme ainsi jaillissante suffira à rallumer ou à raviver en eux l'étincelle presque morte de convictions et de sentiments endormis au fond de leur conscience. En d'autres cas, sa largeur de vue et de jugement pourra ouvrir leurs yeux trop timidement fixés sur des préjugés traditionnels. Dans les uns comme dans les autres, il se gardera toujours de « faire » l'opinion; mieux que cela: il ambitionnera de la servir. »

Le Souverain Pontife conclut en mettant en relief les avantages d'une telle conception de l'opinion publique et de la Presse pour arracher l'humanité à l'esclavage et lui assurer la paix.

LE SEMINAR DE LAVAL

Au début de février, un séminar eut lieu à l'Université Laval sur « l'étudiant chrétien devant le monde actuel ». Voici les impressions de M. Jean Bienvenue, étudiant en droit :

D'ABORD, sur le plan purement pratique et immédiat, un des grands résultats du séminar est celui du travail en équipe. Nous sommes fortement sortis de notre mutisme, « de la tour d'ivoire », pour nous ouvrir, offrir notre intelligence et nos petites connaissances à des recherches sur les grands problèmes contemporains, élargissant ainsi les perspectives de notre action. M. Dumont a justement qualifié le séminar comme « une introduction à une recherche, une orientation ».

Puis, une question s'est posée à la réflexion de tous les délégués: sommes-nous réellement « prêts »? A la suite des rapports faits sur les discussions de groupe, nous constatons un manque sérieux de préparation, une pauvreté de connaissances coupable sur certains des problèmes discutés. Ainsi un trop grand nombre d'entre nous ont avoué être peu ou pas intéressés à la question économique. Il convient donc qu'un urgent éveil s'opère guidé par les lumières précieuses reçues du séminar.

Nous terminerons en révélant la plus sombre impression qui nous soit venue à l'esprit à la suite de ces échanges d'idées. Il s'agit de la situation mondiale telle qu'elle est aujourd'hui, en 1950. Nous voulons dire: bouleversement économique, révolution politique, désagrégation morale, spirituelle et intellectuelle, hélas trop bien symbolisée par les effets radioactifs de l'explosion atomique qui, après les villes et les hommes, menace maintenant le globe lui-même. Nous approchons du *climax* de cette crise à longue haleine, de cette lutte farouche entre le communisme matérialiste et les valeurs spirituelles du christianisme. Infailliblement, d'ailleurs, les conférenciers du séminar y ont fait allusion. Que reste-t-il alors?

Le combat, le combat contre les autres après la victoire sur soi-même. Et l'attitude de l'étudiant chrétien en face du monde actuel sera celle qui lui est tracée par ce simple qualificatif: *chrétien*...

ACCROISSEMENT NATUREL ET IMMIGRATION

LA POPULATION DU CANADA s'accroît au rythme de 1,000 âmes par jour. A la fin de l'année, elle devrait atteindre le chiffre approximatif de 14,000,000. Si nous ne comptons que sur l'accroissement naturel, nous avons à peu près atteint notre sommet. Le Bureau des Statistiques calcule que nous toucherons le chiffre de 15,000,000 autour de 1990 et qu'après, notre population déclinera lentement. Nous ne pourrions continuer à grandir à moins que nous n'encourageons une politique d'immigration. A l'heure actuelle, la chose nous intéresse très peu. » Ainsi parle la *Vancouver Province*, un quotidien de Vancouver.

Un pareil raisonnement est d'une lâcheté inconcevable, d'autant plus que le Bureau des Statistiques ne tient compte que de chiffres, et non de nationalités ni de religion. Nous sommes le peuple peut-être le plus jeune de l'univers. Notre constitution ne date même pas d'un siècle et nos provinces de l'Ouest n'ont pas encore cinquante ans. Nous habitons un continent, et nos ressources sont fabuleuses. Et l'on parle déjà de déclin!

Nous ne sommes pas contre toute immigration, ne fût-ce que par charité. Mais n'est-il jamais venu à l'idée de ces journalistes que la façon normale d'accroître la population d'un pays c'est le respect de la sainteté du mariage? Le commandement donné par Dieu fut: *Croissez et multipliez-vous*, et non: *Recourez à l'immigration!*

Au fil du mois

Cartel d'action morale et sociale Les *Cahiers d'action religieuse et sociale* (15 février), publication de l'*Action Populaire* de Paris, nous

apportent un court mais intéressant documentaire sur le *Cartel d'action morale et sociale*. La campagne contre le vice à Montréal, le bill sur la censure des publications, la discussion, à l'hôtel de ville, sur le port des vêtements indécents donnent à ce documentaire une actualité canadienne.

Une *Ligue française pour le relèvement de la moralité publique* avait été fondée en 1883. En février 1946, elle céda la place au *Cartel* dont le but est « de veiller à la préservation morale de la jeunesse, de lutter contre les fléaux destructeurs de la vie française et toutes les manifestations publiques de l'immoralité ». Le *Cartel* est ouvert à tous les honnêtes gens et comprend des membres individuels et des Mouvements ou des Associations qui appuient ses campagnes; il ne se substitue pas à ces organismes, mais, grâce à eux, peut plus aisément « alerter sans cesse l'opinion, afin que, parmi tant de problèmes qui la sollicitent, les plus essentiels ne soient pas négligés ».

Il a obtenu des résultats: un décret-loi sur l'interdiction de la fabrication de publications obscènes et la répression des outrages aux bonnes mœurs; poursuites et disparitions de nombreuses revues pornographiques (28 en 1948-1949); arrêtés de préfets pour prohiber l'exposition et la vente sur la voie publique de certaines publications; loi de juillet 1949 sur la réglementation de la presse destinée à l'enfance et à l'adolescence; fermeture des maisons de tolérance dans plusieurs villes et dans onze départements, de 1944 à 1946; loi du 13 avril 1946 qui interdit les maisons de tolérance pour toute la France; création dans les principales villes de centres d'accueil et de reclassement professionnel des prostituées; interventions pour amener l'interdiction de films immoraux, la suppression de manifestations théâtrales dangereuses pour la jeunesse et l'amélioration de certaines émissions radio-phoniques; lacérations par la police d'affiches obscènes.

En conclusion, les *Cahiers* notent que le *Cartel d'action morale et sociale* agit donc, mais qu'il « agirait beaucoup plus encore, et d'une manière plus efficace, si tous les honnêtes gens, au lieu de se lamenter sur la marée de boue qui se répand dans le pays, savaient qu'ils ont, grâce au C. A. M. S., un moyen de lui faire barrage ».

Montréal, notre province et notre pays ont leurs problèmes de moralité. Il serait futile d'établir des comparaisons et de dire que nous sommes meilleurs que d'autres. L'essentiel, c'est de guérir notre mal à nous et, pour cela, de mobiliser puissamment tous les gens de bien, individus et groupes. Aucune administration, aucun gouvernement, ne peuvent finalement triompher d'une opinion publique vraiment en éveil.

Le changement de l'eau en vin En vérité, qu'est venue faire dans une discussion sur la Loi des liqueurs l'allusion au miracle de Cana? « Je voudrais bien, a dit M. Duplessis en Chambre le 15 mars, qu'il n'y ait pas de Commission des liqueurs. J'ai assez de travail sans cela. Je n'oublie pas que le premier miracle que Notre-Seigneur a fait, à la demande de sa Mère immaculée, ce fut de changer de l'eau en vin. Lorsqu'il faudra sévir, je procéderai avec honnêteté, avec un cœur humain. » Une fois parti dans cette veine, le premier ministre aurait pu citer ce verset du psaume 103: « Il (Dieu) tire le pain du sein de la terre, et le vin qui réjouit le cœur de l'homme. » Ou encore ce passage de l'Écclésiastique: « Allégresse du cœur et joie de

l'âme, tel est le vin pris à temps, dans une juste mesure » (chap. XXXI, v. 28).

Il importe de se rappeler que la Sainte Écriture a donné une philosophie complète du vin. Immédiatement après le verset cité plus haut, l'Écclésiastique ajoute: « Amertume de l'âme est le vin bu en abondance, alors qu'on est excité et qu'on se dispute. L'ivresse échauffe la fureur de l'insensé et le fait tomber; elle diminue les forces et amène des blessures. » On lit encore dans l'Écclésiastique: « Ne t'assois jamais auprès d'une femme mariée, et ne bois pas avec elle le vin dans des banquets, de peur que ton âme ne se tourne vers elle, et que la passion ne t'entraîne à ta perte » (chap. IX, v. 9). Et cette pensée du livre des Proverbes: « Le vin est moqueur, les boissons fermentées tumultueuses; quiconque s'y adonne n'est pas sage » (chap. XX, v. 1).

Ces derniers textes conviennent mieux aux abus manifestes des grills, des débits de boisson et des cocktails dansants. Admettons avec M. Duplessis qu'il ne suffit pas d'arrêter les gens, mais qu'il faut aussi prouver les délits; est-ce toutefois tellement compliqué? Un fait demeure: le problème des liqueurs dans la province est sérieux.

Marchands de la campagne et bière

La section de Québec de l'Association des Marchands détaillants, un de nos groupements professionnels les mieux organisés, présentait, le 8 février dernier, son mémoire annuel au gouvernement de la province. C'est une pièce, comme les précédentes, bien conçue, et qui, tout en étant consacrée aux intérêts des membres de l'Association, s'efforce de ne pas oublier les droits des autres associations et surtout le bien commun.

Nous avons été heureux d'y lire, en particulier, les deux articles concernant le respect du dimanche et des fêtes nationales. Nous espérons qu'on y donnera suite. De moins bonne inspiration nous a paru celui qui touche à la loi des liqueurs. Il exprime assez clairement le désir des marchands de la campagne d'être autorisés à vendre de la bière.

Serait-il opportun, au moment où les hommes les plus soucieux du bien de notre nationalité se plaignent des ravages de l'alcoolisme, qu'on facilite davantage son expansion? Sans doute l'éducation est le grand moyen de préserver la jeunesse de ce fléau, mais comme des membres de la profession médicale l'ont fait remarquer récemment à la Chambre des communes, il faut aussi se garder de multiplier les occasions de boire. C'est la même opinion qu'a émise l'épiscopat dans sa lettre collective sur la tempérance. Or ces occasions sont déjà trop nombreuses dans notre province.

Le premier ministre a été sage de répondre qu'à côté de certains avantages que pouvait comporter la proposition qui lui était faite, il y voyait de gros inconvénients. Puisse-t-il maintenir cette position! Il recevra l'approbation de tous ceux qui considèrent ce problème de façon désintéressée.

M. Groulx à la radio Nous ne sommes pas les premiers à dire l'aubaine que constituent les cours d'histoire du Canada de M. le chanoine Groulx à la radio. Grâce à l'ensemble imposant de postes privés qui les diffusent, ces cours se trouvent à atteindre pratiquement toutes les parties du pays.

Il faut regretter que Radio-Canada n'ait pas ouvert son réseau français à ce programme. L'omission est surprenante. Il y a trois ans, Radio-Canada avait proposé avec instances, au même auteur, un cours de philosophie de l'histoire canadienne en lui faisant totalement confiance. Absorbé par la fondation de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et sa Revue, M. Groulx n'avait pu alors accepter l'invitation. Comment expliquer l'évolution de Radio-Canada? Objections politiciennes? Crainte de déplaire aux Anglo-Canadiens?

Quelle que soit la cause, le geste est malheureux. Les Anglo-Canadiens auraient précisément eu l'occasion de constater que M. Groulx n'est pas cet extrémiste que beaucoup imaginent. Il est probable que plusieurs d'entre eux l'écouteront sur les ondes des postes privés. Le secteur français de Radio-Canada aurait pu en atteindre un plus grand nombre.

Les cours de M. Groulx à l'Université ont été strictement objectifs. N'importe quel Anglo-Canadien d'esprit ouvert les aurait ainsi jugés, comme le prouva, il y a deux ans, l'étonnement d'un inspecteur d'écoles de langue anglaise qui suivait ces cours en préparation d'une thèse. M. Groulx disait récemment à un de ses amis canadiens-français: « Vous savez, par expérience, que si je parle franc à nos amis anglo-canadiens, pas plus franchement qu'à mes propres compatriotes canadiens-français, je ne nourris contre eux rien de cette haine que me prêtent les politiciens. »

A 72 ans, il donne un bel exemple de labeur intellectuel et d'attachement à une matière qui a été sa vie. Objectif à la radio comme à l'Université, il va faire aimer notre histoire par un plus grand nombre et dissiper beaucoup de préjugés sur notre peuple et sur lui-même.

Concours de français Le 13 avril, des jeunes viendront à Ottawa de toutes les parties de l'Ontario pour les épreuves finales du concours de français. Il y a deux catégories de concurrents: ceux des écoles d'une ou de deux salles de classes et ceux des écoles de trois salles de classes et plus. Ils ont à prouver leur valeur en composition, orthographe, littérature (lecture expliquée), élocution (expression orale et diction) et lecture. Chaque concurrent est d'abord sorti vainqueur d'un concours régional. L'Association d'Éducation lui remet un diplôme d'honneur et une somme de \$25. Le lauréat et la lauréate des deux catégories d'écoles reçoivent une bourse de \$400, payable en quatre versements annuels de \$100.

Le concours s'étend aussi à l'enseignement secondaire. Se rendent à Ottawa les deux vainqueurs de chacun des cinq districts scolaires qui groupent, en vue du concours, les écoles secondaires bilingues de la province. La récompense est la même que pour les vainqueurs de l'enseignement primaire: diplôme d'honneur et \$25 à chaque concurrent, bourse de \$400 au lauréat et à la lauréate. La proclamation des vainqueurs se fait au cours d'une grande soirée publique; celle-ci aura lieu cette année le 13 avril.

L'année dernière, M. Ernest Désormeaux, le président de l'Association d'Éducation, affirmait aux organisateurs du concours: « Continuez le magnifique travail que vous poursuivez depuis plusieurs années; vous avez l'appui de l'Association canadienne-française d'Éducation. Il y a douze ans, les autorités de votre Association ont décidé qu'il fallait trouver un moyen de vous aider. Aussi, en dépit de la pauvreté de l'Association d'Éducation, on institua des bourses et l'on distribua de magnifiques prix. Ceci ne se fit pas sans sacrifices, mais les résultats sont excellents. »

Des dons en argent ou en volumes seraient bienvenus à l'Association d'Éducation pour son treizième concours de français. Son adresse est: case postale 211, Ottawa. Des enveloppes du Québec devront y tomber. C'est une façon modeste mais efficace d'aider les jeunes Franco-Ontariens.

Cours de bien-être social En octobre dernier, RELATIONS consacrait un éditorial à *Une cour de relations familiales*. « Les juges et officiers de cette cour, y lisait-on, aideraient les époux à se mieux comprendre, à se mieux dévouer, à mieux résoudre leurs problèmes et ceux de leurs enfants, pour plus de bonheur dans la vie quotidienne. » Dans le numéro d'avril 1948, M^e Armand

Mathieu avait écrit: *Délinquance juvénile et Cour de famille*. L'auteur rappelait que l'État devait se pencher plus paternellement que jamais, par l'intermédiaire des juges des cours de famille, sur les foyers aux prises avec des situations délicates. Félicitons le gouvernement d'avoir, par le bill n^o 5, institué des cours de bien-être social qui s'emploieront à la protection de l'enfance et aux bonnes relations entre conjoints. Les juges et leurs assistants devront être bien choisis, car il faut du doigté, de la patience, de la sympathie et du surnaturel pour régler les différends familiaux.

Rappelons la pensée qui terminait notre éditorial d'octobre. Une cour de famille sert sans doute le bien commun, mais n'oublions pas que celui-ci est mieux assuré par des mariages bien préparés. Les unions qui s'effritent ont été la plupart du temps bâclées. Mieux vaut prévenir que guérir.

La betterave à sucre dans le Québec En juin et juillet 1949, RELATIONS publiait une étude sur l'histoire, la situation présente et les perspectives d'avenir de l'industrie de la betterave dans notre province. Le ton était optimiste.

Un éditorial paru dans la *Gazette* du 7 mars fournit l'occasion de revenir sur le sujet. Cet éditorial analyse le bilan de la raffinerie au 31 mars 1949. Il s'agit donc d'un bilan vieux d'une année, se rapportant à la récolte de 1948. Ce fait risque de donner une impression empreinte d'un certain pessimisme et, par conséquent, d'informer le public de façon inexacte. Il serait plus véridique, dans l'intérêt général, de suivre pas à pas la marche de cette industrie. Car, si l'on veut éviter les jugements erronés, les regards doivent se porter vers l'avenir à la lumière du passé.

Dans l'article de juillet 1949, un spécialiste prévoyait une production progressive régulière; il envisageait 6,000 acres pour 1950 avec 50,000 tonnes de betteraves. Or, nous lisons dans la *Revue de la Betterave* que la raffinerie a reçu, l'automne dernier, de 2,179 producteurs, 68,547 tonnes pour 6,275 acres, soit 35% de plus que ce qui avait été prévu. Dernièrement, *la Terre de chez nous* parlait de profits.

La raffinerie a actuellement des contrats signés pour environ 12,000 acres (les prévisions n'étaient que de 8,000 acres), ce qui assure environ 100,000 tonnes de betteraves en 1950, chiffre prévu seulement pour 1951.

Ces données ne peuvent être traitées à la légère et paraissent bien contredire le doute émis dans la *Gazette* sur les possibilités d'extension de la culture de la betterave à sucre. Quant à la concurrence du sucre de canne, la situation n'est plus la même qu'avant la guerre. Les deux industries du sucre de canne et du sucre de betterave peuvent et doivent coexister au Canada, dans la mesure où l'exige l'intérêt général.

A notre sens, le problème est de savoir, une fois pour toutes, si oui ou non l'industrie de la betterave à sucre dans la province de Québec est « indispensable, vitale », pour la prospérité de notre agriculture.

Or, tous les documents sur le sujet, et surtout les répercussions économiques et sociales bien tangibles constatées l'automne dernier dans les régions à betterave du Québec (le témoignage des 1,500 producteurs assemblés à Saint-Hyacinthe le 19 janvier 1950 est certainement sérieux), prouvent indiscutablement que le doute ne doit plus exister: toutes les conditions du succès sont définitivement réalisées. Le passé est le passé: comme la *Gazette* le suggère, oublions-le. Le développement inévitable de notre population, importante consommatrice de sucre, favorise cette industrie, nouvelle au Québec, mais ancienne et bien établie dans tant d'autres pays et dans les autres provinces du Canada. Québec était en retard. Qu'on n'entrave plus le progrès, car il faut regagner le temps perdu.

CORRESPONDANCE

Répertoire de l'éducation populaire

R. P. Plante, S. J.,

Directeur de « Relations ».

RÉVÉREND PÈRE,

Il m'a été donné de prendre connaissance, dans votre revue, de la recension publiée relativement au *Répertoire national* de la Société canadienne d'Enseignement post-scolaire. L'ouvrage est en somme très utile, mais il y a des précisions qui s'imposent.

Par son titre, l'ouvrage annonce un inventaire de ce que nous possédons en matière d'organismes canadiens-français qui s'intéressent directement ou indirectement à l'éducation. C'est bien l'idée que le lecteur s'en fait à la lecture de la préface où le président de la S. C. E. P. souligne que trop de Canadiens français croient que nous sommes fort arriérés dans ce domaine, alors que d'autres pensent que nous sommes le nombril du monde. Le *Répertoire* paraît vouloir mettre les choses au point et dresser le bilan de ce que les Canadiens français commandent au pays dans le domaine de l'éducation populaire. La S. C. E. P. nous présente un volume de 332 pages qui a exigé une enquête gigantesque; il convient de la féliciter chaleureusement de son initiative.

Tout le monde excusera quelques omissions, dans un travail aussi vaste, et des erreurs bénignes, comme le classement sous le titre de postes de radiodiffusion de langue française, des postes anglais suivants: CKTS, de Sherbrooke; CKCO et CBO, d'Ottawa. Je m'étonne cependant de voir dans la partie intitulée *Éducation populaire directe* le chapitre consacré aux services de l'État fédéral (pp. 153 à 168). S'agit-il ici d'une partie documentaire dont la présence n'est d'ailleurs pas justifiée par le titre de l'ouvrage, ou encore d'une propagande déguisée en faveur de l'intrusion du gouvernement fédéral dans un domaine réservé aux provinces?

On s'étonne davantage de la mention des associations suivantes où les Canadiens français sont en minorité, et qui sont de mentalité et de langue anglaises: *Canadian Youth Hostels Association, Canadian Association for Urbanism, National Film Society of Canada, Labor Committee against racial intolerance, Canadian Library Association, Canadian Red Cross Society*.

Même si le *Répertoire* présente ces organismes sous un nom traduit en français (vieuse coutume qui sème la confusion chez les nôtres), ce ne sont pas là des sociétés canadiennes-françaises.

On s'étonnera encore plus que le *Répertoire* note, comme apparemment des organismes canadiens-français (le titre de l'ouvrage en fait foi): *Canadian Institute of International Affairs, Canadian Association for Adult Education, Canadian Congress of Labour, Trades and Labour Congress of Canada, les Rotary, Lions, Kiwanis, Optimist et Kinsmen*.

Comment expliquer des erreurs aussi graves? Même si nous formons des sections ou des filiales de ces organismes, même si ceux-ci s'intéressent à l'éducation populaire (et nous savons trop bien que certains le font de singulière façon), il n'en reste pas moins que ce ne sont pas des organismes

La direction, en publiant ces communications, n'en approuve pas nécessairement la teneur. Elle veut seulement présenter à ses lecteurs des points de vue intéressants, motivés, originaux. Seules les lettres signées sont prises en considération et elles devraient habituellement se limiter à quelque trois cents mots.

canadiens-français, quoique le *Répertoire* leur donne un visage français en traduisant leur nom.

Enfin, que vient faire dans le *Répertoire* la mention de la Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec? Ce n'est pas un organisme d'éducation populaire; au surplus, il n'est ni canadien-français, ni même confessionnel: il est « neutre » au double point de vue religieux et racial... dans une province à 86% catholique et à 80% canadienne-française!

J'ai pensé vous communiquer le point de vue qu'un ami a bien voulu exposer.

Votre tout dévoué,

Claude MORIN.

Montréal, le 7 mars 1950.

Échanges internationaux

En terminant la lecture du paragraphe intitulé « Conclusion » de l'article « Justice commutative » (RELATIONS, janvier, p. 13), il m'est venu à la mémoire un paragraphe du livre publié par la *Cooperative League of USA*: « *Europe's Co-Ops...* » A la page 85 on y lit: « I am convinced that multi-lateral trade on the historical basis, almost always for profit only, will not succeed in the over-all interests of the people. Cooperative trading between the central national wholesale societies of each of the countries of the world will reduce trading to the exchange only of the goods needed by each of the cooperatives. Furthermore, the natural basis upon which international trade must eventually take place would be provided — goods for goods.

« This pool of goods flowing between nations upon an agreed basis would make it unnecessary for each nation to go money exchange hunting before the trading can take place. A balance of trade can be established.

« The international cooperative finance association would handle these exchanges of credits, thus eliminating the evils arising out of excess monetary balances from any country, permitting any other country from buying their currency at one half price, and thus being able to buy their goods at equal discounts. International cooperative exchange could be established on a goods value basis.

« The potential trading possibilities of the national wholesale cooperative members of such associations are almost unlimited. »

L'auteur ajoute en conclusion de ce qu'il a vu et entendu: « My conversations with leaders of European cooperatives convince me that such a trading cooperative is possible of world-wide support. »

En homme réaliste il voit la situation de l'Europe en regard de celle des États-Unis: « Our United States domestic policies will have much to do with the restoration of Europe. If we allow ourselves the luxury of another severe depression all Europe will be dragged down with us. We must in our own interest — and that of the entire world — find some means of avoiding a severe and protracted depression. »

A mon point de vue, du moins, cette opinion se rapproche par des mots différents de ce que votre ami d'Italie en pense.

Avec lui, encore en d'autres termes, nous n'aurons plus à nous plier aux exigences des étalons-or, étalons-argent... ou aux étalons tout court.

René BROSSARD.

Ottawa, 3 janvier 1950.

Service social et vie intérieure

Marie-Paule VINAY

Mme Marie-Paule Vinay, licenciée en Droit et diplômée en Psychologie de la Sorbonne, docteur en Sciences économiques, politiques et sociales de l'Université de Montréal, assistante sociale en France pendant une vingtaine d'années, enseigne actuellement à l'École d'éducation familiale et sociale de l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal, à l'École supérieure de pédagogie familiale des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, et à l'Institut pédagogique des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

LE SERVICE SOCIAL est une nouvelle profession. Pour lui, des étudiants sont formés dans nos Universités afin de pouvoir aider la société et ses membres dans leurs principales nécessités. Un auxiliaire social est un être anonyme, scientifiquement instruit des déficiences ou maladies de toutes les parties possibles du corps social: collectivités imparfaitement organisées, familles en difficultés, individus indigents, incapables ou victimes.

Comme tout service, le service social procède d'un but qui dépasse ceux qui le rendent et ceux qui le reçoivent. Seul l'amour témoigné rend le service précieux à qui le reçoit. En lui-même, il n'est qu'un geste. Ce qui l'anime, le rend capable de pénétrer les profondeurs, son âme en un mot, c'est l'amour dont il procède. En service social professionnel, le geste est dû, il est payé, l'âme n'est pas aussi assurée. Le client est là, quelque chose en lui tremble et s'inquiète. Le geste attendu aura ou n'aura pas d'âme, et, s'il n'en a pas, il déçoit, révolte ou trompe.

Plus spécialement qu'aucun autre, le service social catholique ne peut agir sans unir à chacune de ses démarches une âme aussi dynamique que possible dans le sens éternel. Cette vie secrète que le geste catholique doit enclorre et livrer, où les auxiliaires sociaux pourront-ils la puiser sinon dans leur vie intérieure? Elle est cette lumière intime d'une âme vivant son état de grâce, pour que soient réalisées sur le plan professionnel, comme sur les autres, les trois premières demandes du *Pater*.

Entre les différentes attitudes canadiennes-françaises du service social on trouve moins des oppositions que des coupes, à différents niveaux, d'un même objet. Les proportions du tacite et de l'explicite font varier les définitions. Plonger de temps à autre au fond du tacite peut aider à le moins oublier. Tel est l'humble but de ces lignes; le point de vue adopté se défend d'omettre la visée scientifique ou la plus humble technique.

Les conceptions dites scientifiques du service social paraissent d'ailleurs plus épaulées qu'infirmées par une position métaphysique. Sur un tel terrain, les techniques peuvent croître au maximum, la finalité mise en jeu garantissant leur rectitude et leur cohérence. Les auxiliaires sociaux ne peuvent donc se contenter d'une étiquette classant leur activité dans un secteur catholique. Ce procédé topographique ne ferait pas que leur service ait une âme, ni que cette âme mène à Dieu. Autant et plus qu'au geste professionnel, les auxiliaires catholiques sont donc tenus de s'entraîner à une vie

intérieure intense. Sans elle, les techniques exploitées, théoriquement aptes à l'éducation totale du client, n'ont pratiquement aucune efficacité. Elles stagnent dans un domaine étroit, encadré d'adjuvants matériels: déplacements, secours, fiches, dossiers, tests divers, conseils, adresses, etc. Elles sont bienveillantes, mais quant aux plans profonds de l'éducation, nulles. Le comportement professionnel, sevré de vie intérieure, se fera d'autant plus accentué qu'il se voudra plus scientifique, et cette insistance l'inscrira sur le plan des choses aux dépens de celui des âmes.

L'action en profondeur sur un être humain exige l'engagement plénier. Cet engagement leste pour ainsi dire les paroles ou les silences de celui qui parle et constitue, en fait, son influence. Un engagement de ce genre aux côtés du Maître-Serviteur ne peut se soutenir sans vie intérieure intense. L'entrée dans une École confessionnelle ou une collation de grade ne peut le conférer; il se construit jour à jour.

Les sympathies à base exclusivement humaine, les sentimentalismes religieux et autres ont essayé et échoué dans ce rôle de vivantes et perpétuelles sources d'amour. Seul peut résister à l'usage un amour fraternel, supérieur à l'amour de soi; cet amour est normalement inaccessible à l'homme. L'unique force capable d'entraîner un tel dépassement ne peut être que l'amour-service d'un Père commun.

La science apprend la structure du *donné*, telle qu'on la peut objectivement saisir dans la nature présente des êtres à servir. Elle finit là. Que les êtres aient une double nature, que le vivant, et surtout l'homme, ne puisse jamais tenir tout entier dans un *donné*, elle pourra seulement le pressentir. La forme et la fin de l'homme sont d'une impressionnante convergence, mais ne s'unissent qu'au-dessus de l'horizon scientifique.

Si réflexive que se fasse une conscience désireuse de se connaître elle-même, elle ne pourra qu'amorcer la connaissance de sa destinée. Elle ne l'atteindra que d'une façon confuse, sans force propulsive pour la réaliser, ni modèle pour la réussir. La vie intérieure, parce qu'elle est actualisation d'une Révélation, contemplation d'une Personne divine et humaine qui a dit d'elle-même: *Je suis le Chemin*, apportera un savoir adéquat, surpassant le *donné* scientifique mais bâtissant dessus, suivant son dessin et ses accidents particuliers. La nourriture de cette vie intérieure sera l'imitation d'un

Modèle de service de l'homme, séduisant d'une séduction de Dieu, entraînant comme un exemple d'Ainé.

Sans cette vie intérieure, le service social ira cahotant entre ses trois sciences de base: biologie, psychologie, sociologie, contractant des rigidités spécifiques suivant les préférences intimes de chacun de ses agents. En effet, qui pourrait garder, des années durant, une souplesse uniquement adaptée aux données techniques?

Aucun être humain n'est capable de ce comportement froidement scientifique, simplement parce que personne n'est naturellement froid ou savant.

Un individu, professionnellement engagé dans un métier comportant une aussi vaste marge d'appréciation personnelle que le service social, en face d'une matière aussi provocatrice de réactions affectives que l'est pour un homme un autre homme, prouvera expérimentalement cette incapacité.

Sans vie intérieure, l'utilitarisme finit par primer et l'utilitarisme social camoufle aisément les égoïsmes individuels. Le désir très démocratique d'accorder à chacun sa chance, de lever le plus de contraintes possible, incline les agents sociaux à une aimable tolérance. Cette attitude se prend au détriment de la profondeur du travail social, et prédispose les auxiliaires les plus fragiles à la passivité ou à l'automatisme. Des techniques aux angles volontairement esquissés, efficaces relativement à un présent restreint et superficiel, mais inopérantes quant aux causes essentielles des comportements, sont des techniques d'un prix de revient très élevé. Elles tendent, en effet, à rendre les maux traités endémiques. Il est donc à craindre que les États qui les emploient n'oscillent entre le désir de paraître libéral et celui d'aboutir tout de même à des résultats définitifs. Ils iront donc de l'intervention minimum à la contrainte enveloppée d'un velours plus ou moins épais. On connaît déjà certains pays, dotés de services sociaux richement montés, qui, tout en s'excusant d'être poussés par la loi d'airain de la nécessité, adoptent des mesures sociales draconiennes, comme la stérilisation, la ségrégation généralisée. D'autres, par la primauté organisée du collectif sur le personnel, aboutissent à une obnubilation complète du concept même de service.

D'autres raisons militent encore en faveur d'un service social à base de vie intérieure. Ce métier confronte sans cesse des personnes appartenant à deux mondes différents. Dans le premier se tient l'auxiliaire social, la *personne ayant réussi dans la vie*, celle qui juge, que l'on implore et qui doit orienter son prochain, des voies de l'insuccès où il se trouve vers celles de la réussite qu'elle incarne. De l'autre côté de la barricade se trouve l'impétrant, celui *qui a failli dans la vie*, celui qui est jugé, pesé, trouvé léger, l'inférieur qui doit en quelque sorte être relevé, avec ce que ce relèvement implique de redressement au sens péjoratif du terme.

Il n'est jamais agréable à un adulte de devoir apprendre à vivre, ni plaisant de faire aveu d'impuissance, d'échec ou de faute à qui, par définition, représente le

contraire. Par contre, il est agréable à l'homme, et plus spécialement à la femme, de se trouver dans une position supérieure à celle de l'un de ses semblables. Il lui est naturellement exquis de savourer, à l'occasion de cette rencontre, sa propre excellence et les preuves tangibles qu'elle s'imagine en avoir. De cette dualité d'états intérieurs, si bien corrigés que l'on puisse croire, naîtra toujours un certain coefficient de non-réussite dans l'effort de réhabilitation. Ces insuccès seront fonction, d'une part, du ressentiment, même étouffé, de l'assisté, d'autre part, de l'occupation de soi, même inconsciente, de l'assistant.

Ces facteurs contribuent, pour une part indéterminée, en chaque cas particulier, à fausser les techniques sur leur propre terrain. Cette déformation s'installera plus difficilement chez l'auxiliaire vivant sa foi, car il passe du coup aux antipodes de la passivité envers les poussées instinctives les plus subtiles. Les relations assistant-assisté en sont complètement modifiées.

La vie intérieure, faisant prendre conscience de l'échec social de Dieu, au cours de son épiphanie terrestre, confrontant l'auxiliaire avec la certitude de sa mise en jugement personnelle, toujours éventuellement proche, lui inspirera, du dedans, une attitude d'humilité, d'autant plus accentuée qu'elle sera davantage pressée par l'étendue des misères de l'assisté. Celui-ci perçoit, dans ce climat moral, un élément foncièrement fraternel. La différence entre assistant et assisté n'est plus de nature mais de degré. L'auxiliaire visant à prendre pour modèle la perfection de son Père céleste sera beaucoup plus imprégné de son indignité que l'assisté qui prend l'assistant comme point de comparaison. Si donc quelqu'un peut se sentir en quelque sorte sur un plan supérieur, ce sera plutôt l'assisté. Ce sentiment le préparera excellemment à profiter de la technique qui lui sera indiquée. L'amour vrai qu'il perçoit, amour très supérieur aux parties en présence, tendra, de toute sa hauteur même, à toucher dans ses profondeurs une volonté parfois rebelle.

Enfin le distributeur officiel des services d'une société en partie coupable des déchéances des assistés se fera d'autant mieux pardonner la faute implicite de ceux qu'il représente, et sa propre position médiatrice, qu'il s'effacera davantage devant le Principe de sa vie intérieure. Les disciplines professionnelles *standard* ne le limiteront plus, le Maître et Frère de toute créature humaine lui fera part de techniques nouvelles ou de versions originales de techniques communes.

En conclusion, disons que la vie intérieure ici considérée n'est pas intempérance verbale ni même explicitation d'une foi religieuse, encore moins affectation de comportements dits « pieux ». C'est une manière d'être et non de parler, de vivre en toutes circonstances et non d'exercer une activité spéciale. C'est un rayonnement d'autant plus actif qu'il essaie de se faire impondérable, c'est-à-dire une vie intérieure saine et humble, rien de plus, mais rien de moins.

« Signification du Marxisme »

Frédéric SAINTONGE, S. J.

DEPUIS 1942, la revue *Économie et Humanisme* rayonne pour le plus grand bien de la sociologie chrétienne; avec ses Éditions Ouvrières et ses relations intellectuelles, elle est devenue un centre très actif où l'on s'ingénie de toutes manières à promouvoir le salut social. Le P. Desroches y travaille hardiment, les yeux grands ouverts sur les problèmes d'actualité les plus ardues. Sous le titre *Signification du Marxisme (avec une Initiation bibliographique à l'œuvre de Marx et d'Engels)*, par Ch.-F. Hubert, — Les Éditions ouvrières Économie et Humanisme, Paris, 1949, 395 pages), il apporte une nouvelle contribution à la connaissance de cet humanisme spécial que veut être le marxisme.

Voilà une œuvre qu'il était difficile de mettre au jour: elle présuppose une vision assurée de la théologie catholique et un approfondissement des textes de Marx, Engels, Lénine; de plus, il ne s'agit pas de condamner ou de réfuter explicitement le communisme doctrinal ni de tendre à une amicale collusion, mais l'entreprise est plutôt de le dépasser dans ses lignes de force véritables pour en obtenir la signification profonde, providentielle. N'est-il pas vrai que rien n'arrive, surtout une réalité sociale d'importance comme le marxisme théorique et pratique, si ce n'est en définitive pour le salut de l'humanité? C'est dans cette perspective qu'il faut juger cet ouvrage. Sinon, les catholiques seront déçus et les matérialistes totalitaires en tireront de fausses joies.

De prime abord, il semble que notre philosophie chrétienne s'oppose tellement au marxisme que celui-ci n'a pour elle d'autre signification que lutte et agression. D'une part, n'est-ce pas primauté de l'esprit sur la matière, de la personne sur la société, de Dieu sur le monde? D'autre part, n'est-ce pas la matière qui se reflète dans la conscience, la personne qui doit être en fonction de la société, l'homme qui (à son détriment) fait la religion? Pourtant le marxisme doit avoir pour nous une signification irrécusable: comme matérialisme (chapitre premier), en tant que communisme (chapitre deuxième), même comme athéisme (chapitre troisième).

Le matérialisme de Marx ne veut pas l'aviilissement de l'homme mais plutôt son exaltation; il doit s'employer à humaniser les réalités matérielles, non au profit d'un groupe privilégié mais pour la multitude, surtout la prolétarienne. Le monde est plein d'une douleur qui crie et dénonce l'insécurité sociale, le marxisme en profite pour condenser dans les masses populaires une volonté organisatrice de salut. Tout cela ne signifie-t-il pas que notre humanisme ne s'est pas fait assez social, catholique, c'est-à-dire assez universel? L'avenir n'est-il pas dans cette volonté salvatrice des masses prolétariennes? Pour entrer dans cette marche au salut, travaillons à une profonde révolution spirituelle chez les intellectuels et les élites prolétariennes.

Le communisme de Marx voit la nécessité de réconcilier l'homme avec l'homme et il s'emploie à y arriver par une tendance organiquement polarisée vers le bien communautaire; pour cela, il s'applique à vaincre les égoïsmes familiaux, les oppositions commerciales et industrielles; il lui faut liquider la lutte entre capital et travail. Qu'est-ce que cela doit nous signifier? Sans doute, il y a dans le communisme des tâtonnements, une pensée inachevée au sujet de la famille, de l'amour libre, des relations entre époux et épouses: là-dessus

Le P. Frédéric Saintonge, professeur de philosophie au scolasticat de l'Immaculée-Conception, analyse un livre récent sur le marxisme.

une mise au point s'impose. Une signification demeure: la montée de la société vers une forme plus humaine, la nécessité de dépasser les luttes entre capital et travail par un arrangement supérieur où triomphe le bien commun.

L'athéisme de Marx devrait aussi provoquer des réflexions salutaires, car, trop souvent, la religion est conçue en fonction de l'avantage personnel sans souci du prolétariat, le peuple de Dieu. L'athéisme de Marx devrait démystifier les consciences dupées, pharisiennes et avares: les dupées qui placent au ciel seulement le règlement des infamies subies sur terre; les pharisiennes avec leurs subterfuges, leurs petites réalités sous d'apparentes grandeurs, leur amour de Dieu faussé, parce qu'il ne s'accompagne pas d'un amour du prochain capable des plus grands sacrifices; enfin il devrait démystifier les consciences avares, celles qui se confient uniquement dans le capitalisme, parce qu'elles espèrent en certains possesseurs d'argent qui sont chrétiens: n'est-il pas vrai que lorsque le Dieu d'un peuple devient de près ou de loin le dieu de ceux qui détiennent l'argent, la conscience de ce peuple est malade?

En un mot, le P. Desroches souhaite que les contradictions entre marxisme et christianisme soient, sinon résorbées en matière-esprit, société-personne, homme-Dieu, du moins qu'elles soient fécondes, grâce à nos efforts de compréhension et de générosité, surtout à l'égard des classes prolétariennes.

Les mérites de cet ouvrage sont manifestes: connaissance profonde de la théologie et du marxisme, souci apostolique de remédier aux désordres sociaux en dépassant les solutions simplistes, maniement habile d'une hypothèse de travail hardie et difficile, à savoir cette confrontation sans « collision » ni « collusion » du christianisme avec le marxisme.

Ce livre, qui a le *nihil obstat* de cinq théologiens, n'est pas toutefois à conseiller à tous, mais seulement à ceux qui sont déjà bien adultes dans leur culture sociologique et chrétienne ou aux marxistes qui souffrent de préjugés contre nos sociologues catholiques. Il faut pour les jeunes, sans grande culture philosophique, qui veulent s'initier au marxisme, un guide qui sache critiquer du dedans le fort et le faible de la doctrine communiste. Le marxisme a bien d'autres significations — omises par l'A. qui s'en tient à son hypothèse de travail — qu'il faut souligner à larges traits comme l'a déjà fait l'encyclique *Divini Redemptoris*. Il ne faut jamais oublier que des faits historiques, malheureusement bien concrets, nous montrent l'agressivité actuelle des marxistes contre l'Église du Christ; et cela ne signifie-t-il pas que la méthode marxiste est et restera toujours (à moins de se détruire) intrinsèquement faussée par son athéisme pratique?

Dans son hypothèse de travail, le P. Desroches a-t-il évité aussi bien la « collision » que la « collusion »? Ne prête-t-il pas des intentions trop généreuse au marxisme qui serait susceptible de corriger ses vues sur la famille, la nation et la religion? serait-ce qu'il ne le considère pas assez comme un système théorique et trop comme un simple guide pour l'action? Si l'avenir est à ceux qui mettent leur foi dans le prolétariat, n'oublions pas que le prolétariat sans le Christ n'est pas le peuple élu de Dieu.

On a déjà reproché au P. Desroches de se trop cantonner dans un marxisme idéal, ce qu'il veut éviter sans doute. Mais nous estimons que sa pensée reste plus ou moins prisonnière d'une méthode qui s'applique à éviter toute « collision »; alors il lui arrive de ne pas débrider assez les dangereuses

équivoques philosophiques qui font la virulence du communisme; il ne dit pas suffisamment qu'il faut dépasser l'ordre communautaire marxiste parce que celui-ci n'est qu'un faux mirage de paradis temporel.

A cette étude est jointe une *Initiation bibliographique* à l'œuvre de Marx et d'Engels. C'est un guide probe et averti qui permet à des lecteurs français de remonter aux sources

du marxisme contemporain. Cette bibliographie ne concerne que les écrits de Marx et d'Engels dans l'édition française, inachevée, qui comprend soixante volumes. L'auteur, C.-H. Hubert, consacre plus de 150 pages à nous présenter ces divers écrits. Rappelons que cette bibliographie n'indique pas les travaux de critique philosophique sur des œuvres dangereuses, naturellement prohibées.

L'« ÉTABLISSEMENT RURAL » VA VOUS TENDRE LA MAIN

Albert PLANTE, S. J.

L'ARTICLE « Connaissez-vous l'Établissement rural ? » paru dans RELATIONS de février se terminait ainsi: « Si le grand public entend bientôt parler de la *Société canadienne d'établissement rural*, il lui faudra prêter attention avec une profonde sympathie. »

Le moment de la bienveillance active est arrivé. Le 21 mars au soir, des représentants de nos principales associations, réunis au Cercle Universitaire, annonçaient une souscription nationale en faveur de la *Société*, sous le patronage du Comité permanent de la Survivance française. La date: du 15 septembre au 15 octobre. L'objectif: \$250,000. La soucription sera précédée d'une quête dans les églises, le dimanche 25 juin. Dans leur pastorale de 1946 sur la colonisation, les évêques de la province de Québec demandaient de faire la quête, le jour de la solennité de la Saint-Jean-Baptiste, au profit des Sociétés diocésaines de colonisation. Celles-ci s'effaceront cette année devant la *Société canadienne d'établissement rural*. Le slogan: *Quêter pour la colonisation, c'est quêter pour la religion*, n'est pas une exagération sentimentale. Le monde agricole a, selon S. S. Pie XII, une mission indispensable: « défendre et promouvoir l'intégrité, la moralité, la religion, être le réservoir d'hommes sains de corps et d'âme pour toutes les professions, pour l'Église et pour la patrie ».

Les organisateurs agissent sagement en se mettant en campagne bien avant les deux dates importantes du 25 juin et du 15 septembre. L'établissement rural a une signification très concrète pour l'individu qui en bénéficie, pour la famille, la paroisse, la province et la nation; cet aspect concret du problème doit être analysé, explicité et diffusé partout, dans la plus grande ville comme dans le plus modeste village. La cause est attachante. Connue, elle provoquera la générosité.

Deux témoignages prouveront la nécessité d'organiser méthodiquement l'établissement rural. Le premier est du curé de Saint-Urbain de Charlevoix. Il écrivait le 23 février:

J'ai lu, même relu avec attention votre article « Connaissez-vous l'Établissement rural ? » dans RELATIONS, février 1950. Félicitations!

Ici, j'ai un excédent de bonne population rurale, et, grand dommage, je ne sais qu'en faire. Seriez-vous assez bon de me mettre en communication avec cet organisme que vous annoncez ?

Il me semble que je pourrais disposer de quelques bonnes familles, dont quelques-unes même avec quelques fonds et de bons bras, et une très bonne volonté.

Ce qui me manque, c'est une directive. Serait-il possible d'avoir quelque chose comme un catalogue un peu détaillé des possibilités d'établissement pour, disons, dix familles avec finances et dix autres familles moins fortunées? Il s'agirait de commencer. Si possible, au plus tôt, et avec détails de ce que l'on a à offrir.

Bien à vous en Notre-Seigneur,

M. BOUCHARD, *ptre, curé.*

Le cas de Saint-Urbain n'est pas isolé. Une paroisse agricole moyenne fournit chaque année vingt-cinq fils majeurs. Cinq à peine peuvent occuper la terre paternelle; dix se partagent entre le sacerdoce, le commerce et d'autres états de vie; les dix autres s'en vont en ville parce qu'on ne leur a pas trouvé une place à la campagne.

Le second témoignage est celui d'une minorité, éloignée et modeste, mais de plus en plus vivante et désireuse de collaborer. Fait à noter: le premier appui financier qu'aura reçu la *Société canadienne d'établissement rural*, quinze jours avant l'annonce de la souscription, sera venu de Vancouver, de la *Fédération canadienne-française de la Colombie britannique*. Le 7 mars, son aumônier, le R. P. Gérard Gauthier, s. s. s., écrivait au secrétaire de la *Société*:

L'Exécutif de notre Fédération a écouté avec grand intérêt la lecture de la lettre que vous nous avez adressée sur l'Établissement rural. Ce problème nous intéresse beaucoup. Il nous rappelle nos meilleures traditions ancestrales, assure la stabilité sociale du présent, prépare la prospérité croissante de l'avenir. En modeste témoignage de notre collaboration, recevez au nom de notre Fédération canadienne-française le chèque ci-joint de \$50.

Nous serons toujours heureux d'être mis au courant de vos activités, de vos réalisations et de vos projets.

Partout donc, dans le Québec et dans les autres provinces, l'organisation méthodique de l'établissement rural s'impose. Il était tout normal que le Congrès national de colonisation tenu à Boucherville en 1946 se terminât par la fondation d'un organisme de coopération, la *Société canadienne d'établissement rural*. Mais celle-ci a besoin d'argent pour réaliser son programme.

Elle va donc tendre la main avec confiance. Toutes les classes de la société devront donner généreusement: cultivateurs, ouvriers, professions libérales, clergé. Tous ont avantage à prendre conscience de l'expression « mystique rurale ». Les motifs diffèrent évidemment, mais la même belle réalité s'offre à l'affection de tous: la terre, don de Dieu, nourricière libérale du monde, source de joies simples pour ceux qui la travaillent dans des conditions économiques convenables. A elle seule, la charité chrétienne peut assurer le succès de la souscription; tous ceux qui ont besoin d'établissement rural, étant nos frères dans le Christ, ne doivent rencontrer aucun cœur indifférent. Il sera utile, toutefois, de ne négliger aucun argument susceptible de stimuler la générosité. Il y a, par exemple, l'importance d'un meilleur équilibre des classes pour assurer une saine économie nationale; les ouvriers ont tout intérêt à ce que les ruraux ne viennent pas dans les villes compliquer le problème de l'emploi. Il y a aussi ce fait, affirmé par S. S. Pie XII, que l'élévation morale de toute la nation est conditionnée « par la santé sociale et la vigueur

religieuse de sa classe agricole » sans doute parce que la vie rurale est moins exposée aux « outrances d'une civilisation artificielle ». Admettre ce fait et en saisir toute la portée n'est aucunement nier la valeur de tant de familles d'intellectuels et d'ouvriers. D'ailleurs, la Providence a voulu toutes les classes et sa bonté s'étend à toutes. Ce qui n'empêche pas chaque partie du corps de la société d'avoir ses fonctions bien caractérisées; reconnaître ces fonctions et aider à leur enrichissement, c'est travailler pour le bien commun.

A quoi vont servir au juste les \$250,000? L'article de février indiquait le plan rationnel de l'établissement rural: d'abord dans la paroisse, si possible; sinon, dans la région; sinon, dans les endroits de colonisation de la province; enfin, en dehors de la province, par exemple dans le Nord-Ontario et dans l'Ouest. Avec les fonds recueillis, la *Société canadienne*

d'établissement rural veut conduire vers le Nord-Ontario et les provinces de l'Ouest des groupes de familles recrutées sur une base diocésaine dans le Québec; ces familles se trouveront à consolider des paroisses existantes. Un travail de propagande a déjà été fait et rapporte bien. Un groupe partira bientôt en excursion pour le diocèse de Hearst afin de choisir les paroisses à consolider cette année. La *Société* désire étendre un jour son influence à toutes les provinces. Elle croit plus sage de concentrer au début ses efforts et ses fonds sur le Nord-Ontario.

Elle a pris comme devise de sa campagne de souscription: « Sur les terres sans hommes, établissons les hommes sans terre. » Nous devons tous être attentifs et sympathiques. Le Canada français doit rester, ou plutôt redevenir, un peuple d'essence paysanne.

HORIZON INTERNATIONAL

MEXIQUE *V*ERS LA FIN de janvier 1950, le président du Tribunal supérieur du Mexique, le V. . . F. . . Luis Catano Morlet, Gr. . . Maître de la Gr. . . L. . . « Valle de Mexico » (de l'obédience du Grand Orient), fit une déclaration publique sur l'opportunité d'établir des rapports diplomatiques entre le Mexique et le Vatican.

J'estime que l'établissement de rapports diplomatiques avec le Vatican serait utile au Mexique, car il en suivrait que le chef de cet Etat, qui est en même temps chef de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, s'obligerait en termes clairs et précis à respecter la Constitution de notre pays et les lois qui en émanent, et son ambassadeur se chargerait d'exiger des sujets du Vatican le respect absolu des dispositions contenues dans les articles 3 et 130 de la Constitution.

La Révolution mexicaine devenue Gouvernement respecte la liberté religieuse; les articles précités de la Constitution la garantissent, et ont uniquement pour objet d'empêcher les ministres du culte d'utiliser la foi des fidèles en vue de les opposer aux postulats révolutionnaires, qui garantissent la tranquillité et le bien-être du peuple mexicain.

Ce haut fonctionnaire et dignitaire maçonnique mexicain a posé un geste d'apaisement dont il faut le féliciter. Son argumentation repose sur une erreur, à savoir que les catholiques sont « sujets du Vatican ». On est membre d'une Eglise, sujet d'un roi, esclave d'un tyran, citoyen d'une République. En dehors de quelques rares cas, qui relèvent du droit international, on ne peut être citoyen de deux États à la fois. Les récents procès d'espionnage ont démontré que les communistes subordonnaient leur devoir civique à la politique soviétique. Il n'y a pas d'espionnage catholique en faveur du Vatican, parce que les catholiques donnent toute leur loyauté civique à l'État dont ils sont les ressortissants. Le Pape ne dicte pas leur politique aux catholiques des divers pays. En cas de persécution, il réclame les droits de Dieu contre l'usurpation de César; il félicite un ambassadeur ou un souverain quand prévaut la concorde. Son action tend à apaiser les conflits, prévenir les heurts qui peuvent survenir entre les intérêts religieux et les exigences politiques, remplacer la « lutte des classes » et toute autre espèce de lutte par la prédication de la concorde.

On ne peut lui demander de se proclamer le champion des articles 3 et 130 de la Constitution mexicaine, tombés l'un et l'autre en désuétude et qu'on ne peut appliquer dans un pays presque totalement catholique, sans remplir les prisons et créer des situations qui entraîneront l'effusion du sang. Le président du Tribunal suprême serait lui-même bien

embarrassé si on exigeait de lui l'application de ces deux articles.

En effet, l'article 3 veut que toute l'éducation soit socialiste, qu'elle supprime toute doctrine religieuse, combatte le fanatisme et les préjugés (cette terminologie surannée était en honneur dans les textes bolchéviques d'il y a quelque vingt-cinq ans). Elle devra former l'enfant à un concept « rationnel et exact de l'univers » (*sic!*). L'État a le monopole de l'éducation; quand il permet le fonctionnement d'écoles privées, c'est à condition qu'elles ne soient pas dirigées par des « corporations religieuses », des ministres du culte, ou des associations directement ou indirectement rattachées à la propagande d'un culte religieux.

L'article 130 de la Constitution met le culte lui-même sous la surveillance de l'État. Il ne repose donc pas sur le principe de la séparation de l'Eglise et de l'État. Il suppose la subordination de l'Eglise à l'État maçonnique. Le mariage est un acte civil. Les « groupements religieux dénommés églises » ne peuvent avoir la personnalité juridique. Pour exercer le ministère religieux, il faut être né citoyen mexicain. Il est interdit aux ministres des cultes de critiquer les lois fondamentales du pays. Les périodiques religieux ne peuvent même pas donner à leurs lecteurs des informations sur ce qui se passe dans le monde politique. Les ministres du culte ne peuvent hériter. Les procès contre les infractions à ces articles ne seront pas plaidés devant un jury.

Un totalisme scolaire et religieux aussi étrange est incompatible avec la liberté démocratique telle que nous la comprenons au Canada et aux États-Unis. Il dépasse les lois intangibles qui meurtrissent la France. On ne peut refuser aux catholiques mexicains le droit de s'organiser pour en obtenir la suppression. La thèse de M. Catano Morlet implique d'autres contradictions. Pour lui, le Pape est un souverain étranger. Veut-il qu'on s'adresse à lui pour qu'il impose à des citoyens mexicains l'observance de lois mexicaines inobservables? Dans la pensée maçonnique, ces lois scolaires et religieuses sont d'ordre politique. En faisant appel au Pape, M. Catano Morlet ne reconnaît-il pas au chef de l'Eglise romaine une autorité d'ordre politique sur la presque totalité de la population mexicaine? Tout cela est absurde.

Le Royaume de Dieu exige qu'on respecte le spirituel, qu'on n'impose pas au spirituel de faire de la politique, qu'on ne subordonne pas le spirituel au politique. Alors, le spirituel peut animer, éclairer, adoucir. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Le monde aura la paix quand il n'y aura plus de contradiction entre le fidèle et le citoyen, quand César ne sera pas jaloux

de Dieu, quand Hérode n'aura plus peur de l'Enfant Jésus. M. Catano Morlet aura toujours, devant l'histoire mexicaine, le mérite d'avoir prononcé les premières paroles d'apaisement, après une des périodes les plus tourmentées de l'histoire de son pays; c'est d'autant plus généreux qu'il ne semble pas avoir des idées précises sur le rôle spirituel de la Papauté, et le rejaillissement du spirituel sur le temporel.

La vieille garde de la franc-maçonnerie mexicaine est dans tous les états. Le 23 janvier 1950, M. Carlos Blanco, un catholique, fit paraître un éditorial (*El Norte*, Monterrey, N. L.) où il releva avec vivacité les contradictions du président du Tribunal suprême de Mexico; le lendemain, 24 janvier, le Conseil Maçonique de la Confédération Maçonique des Grandes Loges Régulières se réunit et approuva la déclaration suivante du président, Lic. Caleb Sierra Ramos:

Hier, dans le journal *El Norte*, sous la rubrique *En réglant le pointage*, parut un éditorial signé par le clérical Carlos Blanco, commentant les déclarations publiques faites à la presse de Mexico par le V. V. F. Lic. Luis Catano Morlet, président du Tribunal supérieur de Justice du District et Territoire fédéral, et Grand Maître de la Grande Loge « Valle de Mexico ».

Si ces déclarations n'appartenaient qu'au président du Tribunal supérieur, elles ne manqueraient pas d'importance; elles en ont beaucoup plus du fait que le Lic. Catano Morlet est Grand Maître de « Valle de Mexico ».

Ces déclarations tendent évidemment à créer parmi les libéraux du pays un climat favorable au dessein formé par le cléricalisme national et étranger, et qui semble avoir rencontré un écho favorable dans le Gouvernement national, de nouer des rapports diplomatiques avec le Vatican. S'il n'était pas certain que l'Eglise catholique, ou plutôt ses prélats, ont de tout temps collaboré avec les tyrans, et ont excommunié, persécuté et condamné à mort les libérateurs surtout dans notre pays; s'il n'était pas certain que ces prélats se sont érigés en ennemis mortels de l'institution maçonnique; s'il n'était pas certain que ces prélats violent avec la complaisance officielle du gouvernement les lois mexicaines, cette initiative diplomatique ne serait qu'un chapitre obscur dans la politique étrangère de notre république. Comme ces faits et ces circonstances sont chose certaine, les prétentions du haut clergé mexicain sont très dangereuses pour notre pays, et elles ne doivent être encouragées en aucune façon par les maçons, comme étant contraires à nos principes, à nos antécédents de libéraux convaincus et désintéressés, et aux serments que nous prêtons solennellement devant l'autel.

Ensuite, le président du Conseil maçonnique donne ses instructions aux Loges de sa juridiction. Les paragraphes suivants peuvent être utilement traduits:

3° On recommande fraternellement aux Grandes Loges confédérées de développer une intense campagne afin que leurs affiliés restent fidèles aux serments prêtés devant l'Autel, qu'ils renouvellent leur loyauté à nos principes irrévocables, et qu'ils continuent la lutte pour notre idéal et l'élevement du peuple mexicain.

4° On demande à toutes les Grandes Loges confédérées de recommander à leurs affiliés de ne rien dire en faveur des prétentions des ennemis éternels de l'humanité et en particulier de l'Ordre maçonnique, même si ces paroles leur devaient obtenir la faveur et la grâce des puissants.

5° On demande aux Grandes Loges Confédérées de procurer la diffusion, dans la plus grande mesure possible, de notre programme d'action, surtout du Code Moral, pour que le monde profane en prenne connaissance.

Nous ne savons pas si la maçonnerie mexicaine suivra le président du Tribunal suprême, ou si elle s'obstinera à écraser de sa botte les consciences catholiques. Limitons-nous aux observations suivantes:

1° Le Conseil Maçonique ne se demande pas si le Mexique tirera profit, ou non, d'une réconciliation avec le Vatican. C'est pourtant le seul point de vue intéressant. Préférer une vieille haine contre l'Eglise catholique au progrès du pays, c'est donner aux citoyens catholiques le sentiment qu'ils sont persécutés, ouvrir la porte aux luttes

intestines et, éventuellement, à la domination de ceux qui utilisent tous les antagonismes en faveur de la lutte des classes, les bolchéviques.

2° Depuis longtemps, les catholiques de nos pays ont accepté le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, du fait qu'il n'y a pas un seul prélat catholique qui exerce une fonction politique ou civile. Pour cette raison, le clergé catholique est à même d'exercer cette influence bienfaisante dont parlait récemment S. Exc. Mgr Maurice Roy à l'Université de Toronto. En renonçant à faire de la politique, nous travaillons avec plus de désintéressement au bien commun. Parler de « désintéressement » quand on occupe toutes les places, et qu'on exerce un contrôle total sur les argents publics, comme ce fut le cas au Mexique jusqu'à l'époque la plus récente, c'est plus que de l'impudeur. *Les catholiques demandent la séparation de la Franc-Maçonnerie et de l'Etat.* L'équité, la justice, l'égalité démocratiques exigent que les dignitaires maçonniques n'aient pas des privilèges et surtout des monopoles qui sont refusés aux dignitaires catholiques.

3° Nous ne savons pas si la Franc-Maçonnerie canadienne est guidée par les mêmes principes que la Franc-Maçonnerie mexicaine. Il nous a suffi de lire les deux derniers numéros de *The New Age*, « The Official Organ of the Supreme Council 33° A » et « A Scottish Rite of Free-masonry S. J. U. S. A. », pour savoir que l'organe officiel du Rite écossais aux États-Unis est anticatholique. Si la maçonnerie canadienne partage la même attitude, faudra-t-il chercher d'autres raisons au refus du gouvernement fédéral d'entrer en rapports diplomatiques avec le Saint-Siège ?

4° Il y a quelques années, on accusait les Chevaliers de Colomb de prêter des serments anticiviques au cours de leur initiation. La querelle fut portée devant les tribunaux; les Chevaliers de Colomb furent proclamés innocents, leurs adversaires furent condamnés. Nous ne connaissons pas le texte de l'étrange serment, prêté secrètement devant les autels maçonniques de la République mexicaine, dont parle le Conseil Maç. de Monterrey. Il semble être fortement anticatholique. Est-il possible qu'un homme, lié par une telle obligation, s'engage par un nouveau serment à faire respecter également la loi par tous, à administrer la chose publique en vue du bien commun? Nous ne connaissons pas la réponse. Nous estimons avoir le droit de poser la question.

POLOGNE **O**N S'Y ATTENDAIT depuis 1945, mais on se demandait à quel moment et dans quelles circonstances le coup de grâce serait donné. La Pologne s'était battue avec un héroïsme qui émerveilla le monde, et fut lâchée avec un cynisme qui le révolta. Ses propres alliés s'accordèrent pour l'amputer de plus de la moitié de son territoire, et laissèrent le reste sous les *lapti* bolchéviques. On avait déporté en Sibérie près de deux millions de ses enfants, et il faut lire dans le récent ouvrage du comte Czapski le récit de leur inhumaine agonie; 14,600 de ses officiers furent tués au seul massacre de Katyn; le seul camp de Dachau engloutit 1,660 de ses prêtres, dont 846 y furent enterrés ou incinérés. 700 prêtres viennent d'être arrêtés par les Soviets ou leurs subalternes « polonais ». Cette immolation, une des plus monstrueuses de l'histoire, était le prélude de ce qui se consomme aujourd'hui, durant l'année sainte de 1950.

Au cours de l'été, plusieurs articles anticatholiques parurent dans la presse communiste polonaise, mais jusqu'à la mi-décembre, en dehors d'éclats intermittents, le calme prévalut. L'attaque devint alors plus vive. Une lettre datée du 16 décembre 1949, publiée depuis lors au Canada, rapporte comment trois religieux étaient venus, pendant l'Avent, prêcher une retraite paroissiale au village, quelque part dans le diocèse de Wroclaw. Belles instructions, grand mouvement

spirituel, nombreuses conversions. Deux prêtres du voisinage viennent aider aux confessions, — ce qu'on voit, en somme, dans toutes nos paroisses en des circonstances analogues! Un soir, à dix heures, la police arrête et emmène les prêtres; le lendemain matin, le peuple vient à la messe et au sermon, apprend la nouvelle. Très vive émotion! La foule déborde dans la rue, chante, prie, dit des chapelets à haute voix, réclame son clergé: « Donnez-nous nos prêtres. » La manifestation se prolonge. On téléphone pour du renfort. L'armée arrive, menace, tire. Du sang, des blessés, de nombreuses arrestations. Enfin, on libère les prêtres, mais on ne permet pas aux missionnaires de revenir. Les vicaires et le curé finissent la mission dans l'émotion générale. Au cours de 1949, on arrêtait surtout les prêtres qui avaient de l'influence: aumôniers d'action catholique, directeurs de congrégations, etc. Ceux-là, on les gardait indéfiniment en prison.

Dans la seconde moitié de janvier 1950, l'orage éclate avec une fulgurante rapidité. Le *blitzkrieg* inattendu fait penser à Hitler plutôt qu'au cauteleux septuagénaire qui, depuis le 21 décembre, semblait drogué par les infinis nuages d'encens où on le tenait. Comme au Troisième Reich, on monta un procès de mœurs, et le cadre choisi fut un hôpital d'enfants anormaux, ainsi qu'à Maria Lindenhof en 1935. A Namyslow aussi, on s'en tint au précédent hitlérien de baser l'accusation sur le témoignage des petits anormaux, mais avec une différence qui ne fait pas honneur à la sagacité moscovite! Les témoins principaux étaient des sujets placés dans l'établissement par les autorités communistes, contre le jugement des supérieurs religieux, — en un mot, des mouchards! Ils se plainquirent d'avoir été persécutés pour leurs opinions politiques, mis au cachot pour être allés sans permission à des assemblées, et d'avoir été battus! Comme ces convictions politiques d'anormaux parurent ridicules aux bolchéviques eux-mêmes, et que personne ne pouvait blâmer le supérieur de l'établissement de n'avoir pas confié les clefs de la maison à ces petits bonshommes, on accusa les religieux d'ivrognerie, d'immoralité, d'actes dégénérés, etc. Ces accusations étaient-elles fondées? Nous ne le pensons pas pour la raison suivante. Un prêtre propre se prête rarement à de vilaines manœuvres contre son évêque. Or, les communistes avaient besoin de prêtres révoltés pour le congrès de Varsovie dont il sera question un peu plus loin. Si les religieux de Namyslow avaient été vraiment crottés, on les aurait revus, comblés d'honneur, au congrès du 30 janvier.

Le supérieur de l'établissement, le P. Florczak, fut condamné à sept ans de prison. Il avait tellement embarrassé le procureur général par ses répliques qu'on avait été obligé de l'interroger à huis clos! Sœur Zofja, accusée d'avoir donné des claques aux petits bolchéviques, en fut quitte pour deux ans. Un professeur laïque, Ignacy Michalowski, eut quatre ans; la garde-malade Jadwiga Smieja s'en tira avec deux. Personne ne sait pourquoi, quinze ans après les procès hitlériens, la justice bolchévique a pu sentir le besoin de se donner ainsi en spectacle. Voulait-ils se tromper eux-mêmes? Espéraient-ils persuader la population polonaise? Croyaient-ils influencer le monde, ou tout au moins leurs fidèles sectateurs en pays capitalistes? Avaient-ils l'idée de fournir ceux qui aiment des titres comme: « Trente ans derrière le cloître! »; « Révélations d'une ex-religieuse! », etc.? Mystère! La *Kronika Tygodniowa*, qui est le journal polonais le plus rouge du Canada, n'a pas soufflé mot de cette affaire.

En même temps que ce procès de mœurs, éclata, toujours à Wrocław, l'attaque contre la célèbre organisation catholique de bienfaisance, *Caritas*.

Caritas avait été établie dans 3,302 paroisses, 25 diocèses. Son président, le cardinal Sapieha, archevêque de Cracovie, avait tenu tête à l'occupation allemande avec une intrépidité légendaire. *Caritas* recevait ses fonds de la *National Catholic*

Welfare Conference, qui lui envoya, de 1945 à 1949, 17,369,000 livres de vêtements, vivres et médecines pour une valeur de \$6,433,000 et de l'*American Relief for Poland (Rada Polonji)*. En 1948, le Comité uni d'Aide à la Pologne envoya M. Szlczek se rendre compte sur les lieux de ce que faisait *Caritas*. Il revint émerveillé. Plus de la moitié des personnes qu'il avait rencontrées en Pologne portaient des habits en provenance d'Amérique et du Canada. 50,000 religieuses, 20,000 auxiliaires laïques s'occupaient de la distribution des secours aux nécessiteux, sans distinction de religion, race ou politique. Pour une fois, on avait une organisation qui ne ravitaillait pas le parti communiste exclusivement (RELATIONS, 1948, p. 364).

En janvier 1950, quand elle fut supprimée, *Caritas* administrait 608 établissements de bienfaisance, dont 354 orphelins, 258 asiles de vieillards, 38 hôpitaux pour garçons estropiés, 17 pour filles, 1 maison d'ouvrières, et 346 cuisines populaires qui nourrissaient quotidiennement environ 100,000 personnes. Pendant que les bolchéviques emprisonnaient, tuaient, envoyaient en Sibérie, péroraient sur l'émancipation du prolétariat, l'Église nourrissait les victimes avec l'inépuisable charité des catholiques du Nouveau Monde. Cela contredisait deux thèses bolchéviques, à savoir que la religion est l'opium du peuple, et que les catholiques américains sont de misérables exploités. Donc, il fallait supprimer *Caritas*. Si les vieillards, les orphelins, les affamés, les estropiés et les malades périssaient, c'était autant de gagné puisque c'étaient des Polonais!

L'assaut commença au diocèse de Wrocław. Nous sommes reconnaissant au directeur de *Kronika Tygodniowa* de nous avoir donné les chefs d'accusation (4 février, page 6). Le journaliste rouge prouve de façon éclatante que *Caritas* travaillait avec un superbe désintéressement. Qu'on en juge!

Le directeur Paszenda aurait prélevé un salaire de \$125 par mois (cent vingt-cinq dollars), sans compter le loyer, l'eau, le gaz et l'électricité. Il aurait envoyé sa famille chaque année pour deux mois dans une maison de campagne de *Caritas*. De plus, il aurait pris 300 livres de vivres, 12 verges d'étoffe et des habits d'enfants, le tout pour une valeur de 108,000 zlotys, soit \$270. C'est tout. Ce n'est pas démontré; si c'était vrai, cela prouverait que M. Paszenda était remarquablement modéré! Qu'on nous révèle donc le budget annuel (la liste civile?) de Tim Buck ou de l'ambassadeur soviétique!

Les autres accusations sont de même trempe. Une demoiselle Piecuch, déserteuse de l'armée polonaise, reçut 10,000 zlotys, ou \$50, mais on ne dit pas dans quelles circonstances! On alloua \$100 à un autre pour payer l'avocat de son frère, accusé de pillage; un ancien président de *Caritas*, Jan Nagraba, aurait touché \$250 pour frais judiciaires, quand on lui fit une cause pour sabotage. Si c'était vrai, cela prouverait seulement que les communistes arrêtent pour pillage et sabotage ceux qui ne pensent pas comme eux, et que les comptes d'avocats bourgeois sont plus que raisonnables. On accusa encore les comptables de *Caritas* d'avoir gratté et changé des chiffres. D'autre part, le journal catholique de Winnipeg, *Gazeta Polska*, se basant sur des informations reçues de Pologne, accuse les bolchéviques d'avoir fabriqué des faux, ce qui ne nous surprend pas! On imprima donc des photographies de comptes ou de reçus falsifiés dans tous les journaux du pays, des déclarations scandalisées de « prêtres » qui ne s'étaient jamais imaginé chose pareille! On convoqua des assemblées dans toute la Pologne pour protester contre les scandales supposés. On mit en accusation les dirigeants de *Caritas* dans les diocèses de Katowice, Cracovie, Varsovie, Tarnow, Lublin, Lodz, Danzig en attendant de le faire dans tout le pays. Tout cela prit quatre ou cinq jours à peine. Le gouvernement, « poussé par la pression populaire », intervint.

On convoqua une réunion de « clergé » pour le 30 janvier à Varsovie. Le président Cyrankiewicz, le ministre des Cultes Ladislas Wolski y prirent part. Alors, on sortit les polichinelles.

Le régime bolchévique avait brisé le moral d'une dizaine de prêtres. On les fit défiler l'un après l'autre devant l'assemblée; ils se déclarèrent pour le « peuple », pour la « Pologne démocratique »; « Nous parlons la même langue que les chefs du peuple ». Ils demandèrent à la hiérarchie de changer d'attitude, etc. D'après la même *Kronika Tygodniowa*, il y avait à cette assemblée 1,570 délégués, dont 1,213 prêtres et 75 religieuses. Ces chiffres sont insensés. Ou bien on avait fait venir ces prêtres en les trompant, ou encore ils n'y étaient pas, et les délégués étaient, comme le suggérait la *Tablet* de Londres (4 février), des fonctionnaires quelconques qui avaient besoin d'obéir au gouvernement communiste pour vivre.

Le 11 février, le gouvernement changea le bureau directeur de *Caritas*, y mit ses créatures. Aussitôt, l'épiscopat polonais publia une Pastorale collective pour protester contre la tentative de schisme introduite dans l'Église, et se désolidariser

de la nouvelle institution. Cela veut dire qu'environ un million de miséreux, orphelins, vieillards, malades, infirmes et affamés, vont se trouver entièrement abandonnés.

Depuis lors, la presse a annoncé l'arrestation de Mgr Kowalski, et des attaques contre le primat de Pologne, Mgr Wyszyński.

ANGLETERRE *LA PLACE NOUS MANQUE* pour commenter les élections britanniques.

Le nouveau ministre de la Guerre, John Strachey, était connu en 1938 comme une vedette du parti communiste de Grande-Bretagne. Son livre, *Why you should be a Socialist*, fut tiré à un million d'exemplaires et vendu à tous les meetings communistes, avec la chaleureuse approbation de Harry Pollitt. Strachey parlait aux mêmes meetings que Harry Pollitt et le Doyen Rouge. On ne comprend pas qu'un homme comme lui soit ministre de la guerre après l'explosion du scandale Émile Fuchs!

Joseph-H. LEDIT.

5 mars 1950.

SPIRITUALITÉ

DÉSORDRE DE L'HOMME

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

SUR L'EAU BLEUE du ciel, des voiliers blancs glissent. Le soleil chante. La terre tressaille. Oui, Platon pouvait clore *Timée* en proclamant le monde « très grand et très beau et très bon et très accompli ». Évidemment Celui qui le créa ne le fit pas dans un moment de distraction ni sans amour

Dès le seuil de la Genèse, nous voyons Dieu en admiration devant son œuvre. Il sépara les eaux de la terre, et il vit que cela était bon. Il sépara le jour de la nuit, et il vit que cela était bon. Et quand le sixième jour il fit l'homme, ce fut pour que celui-ci l'habitât. « Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et cela était très bon. »

Nourri de ces grandes affirmations bibliques, saint Paul, dans le tableau fauve qu'il peint du monde romain, ne peut s'empêcher de déclarer que Dieu est manifeste. « En effet, ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres. » Les Romains sont « inexcusables ».

Les hommes sont toujours inexcusables qui ne veulent reconnaître Dieu dans les collines qui bondissent de joie et les cieus qui chantent sa gloire. Oui, Seigneur, votre nom est admirable par toute la terre!

L'homme moderne est cependant moins sensible à cette apologétique qui par les degrés de beauté, comme par une échelle mystérieuse de Jacob, monte d'essence créée en essence créée jusqu'à l'éblouissement de l'Être suprême. Le monde extérieur n'est plus le mystère qu'il était pour les écrivains sacrés. L'homme moderne sait comment c'est fait.

Le firmament n'est plus une voûte martelée; l'univers ne repose pas sur les eaux. Il mesure l'atome et l'étoile, pèse la terre, détourne les fleuves. Il a vaincu la gravité, la distance, le temps. Il parle, entend, demain verra, d'un bout du monde à l'autre. Il dompte l'éclair avec un mince fil, capte le rayonnement de métaux étranges, et dérobe au soleil le secret même de son feu. Il n'a même plus besoin de Dieu pour détruire le monde, ni pour pénétrer dans le sanctuaire

inviolable des consciences. La nuit brille comme le jour, et avec la narco-analyse il scrute les reins et les cœurs.

Dissous le mystère! Close l'ère de la fable religieuse! Le créateur des choses visibles et invisibles est mort. Brisées les Tables de la Loi! Voici le Tableau de Mendéléef et l'ère de la certitude scientifique. An I^{er} de la bombe H. Je crois à la fission nucléaire née du cyclotron; ils sont trois: l'électron, le neutron, le positron...

Ce n'est pas qu'il faille se moquer de la recherche scientifique et nier à la pensée humaine son pouvoir de connaître et de s'ordonner elle-même. Par ses silences, le Créateur honore l'homme, et par sa Providence, l'invite à découvrir le ah! des choses et le sacrement du monde. Mais jamais il ne pourra lui permettre de se faire impunément la mesure des choses, et, niant sa contingence, de s'adorer lui-même.

* * *

Car dès qu'il nie sa dépendance de Dieu, l'homme nie ce qu'il est essentiellement. Il ne lui reste plus dans son orgueil que d'épouser le rien et d'enfanter en lui-même divisions, contradictions, frustrations, tensions, violences. Le fait est là: l'homme moderne, s'il règne sur l'univers, est devenu à lui-même un monstre de désordre. Au milieu de ses jouets merveilleux, avion, radio, télévision, il ne sait ni où il va ni d'où il vient, ni pourquoi il se couche le soir et se lève le matin. Il n'a ni unité ni orientation. L'Évangile demande que notre « discours soit oui! oui! non! non! » L'homme moderne ne sait ni à qui ni à quoi il doit dire oui ou non. L'homme du moyen âge le savait, bien qu'il ignorât les lois de l'univers. Sa vie avait une direction, un sens; elle venait de Dieu et retournait à Dieu à travers la création rachetée par Jésus-Christ. Son œil était dans la lumière, tout son corps était dans la lumière. L'œil de l'homme moderne regarde dans la nuit où il ne distingue ni le bien ni le mal; tout son corps est dans les ténèbres. Aussi la littérature qui le décrit, suinte la peur et le pessimisme. Son propre dé-règlement frappe

l'homme moderne plus que l'ordre et le juste accord de la création.

On l'a d'ailleurs noté profondément. Qu'est-ce que certains régimes absolus sinon ces psychoses et ces violences de l'homme moderne transposées en termes politiques? Et qu'est-ce que le communisme sinon ses frustrations et ses divisions exprimées en termes économiques et sociaux? Et qu'est-ce que ces plongées de la psychanalyse dans la mer noire du subconscient sinon le désordre profond de l'homme interprété en termes psychologiques?

Ces explications ne manquent pas de grandeur ni ces analyses cruelles de vérité. Nous ne pouvons les ignorer sous prétexte qu'elles ne sont que fragmentaires. S'il est vrai qu'elles ne tiennent souvent aucun compte de la réponse chrétienne, c'est qu'elles confondent injustement celle-ci avec des solutions simplistes et toutes faites, ou avec un ordre du monde qui n'a, hélas! aucun droit de s'appeler chrétien.

Le désordre de l'âme moderne ne trouve son explication ultime que dans la doctrine chrétienne du péché, mal de Dieu, et de la grâce, don du Rédempteur. C'est pourquoi, beaucoup mieux que les traités sur le Dieu Créateur et sur la Trinité, les traités sur le péché originel, sur la Rédemption, sur la grâce forment la théologie de nos temps. Rentrant

en lui-même, l'enfant prodigue moderne avoue que son désordre ne s'explique pas par la politique, le droit de propriété, la plus-value, le milieu, les chromosomes. Il est tellement grand qu'il prouve Dieu par son abîme. Pour l'homme moderne, les chemins de la foi passent à travers les régions dévastées de son âme.

« Nous savons, gémit-il avec saint Paul, que la Loi est spirituelle, mais, moi, je suis charnel, vendu au péché. Car je ne sais pas ce que je fais; je ne fais pas ce que je veux, et je fais ce que je hais... Malheureux que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort? Grâce soient rendues à Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur! »

* *

Qui délivrera l'homme moderne de son corps de mort? La foi en Jésus-Christ. Il n'y a de salut en aucun autre nom. Par son obéissance « jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix », le Christ a restauré l'ordre brisé par la désobéissance. Par ses blessures sur la Croix il a guéri toutes les meurtrissures de notre âme.

... Et voici que Job, couvert de plaies, las de vivre, objet de sa propre risée, se reprend à chanter, en paix avec son Dieu et en paix avec le monde, le *Cantique des Créatures*.

LES LIVRES

PROBLÈMES SPIRITUELS

SEMAINE DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES, 8-15 mai 1949: **Foi en Jésus-Christ et Monde d'aujourd'hui**. — Éditions de Flore, Paris, 1949. 237 pp., 19 cm.

QUELLES personnalités! S. Ém. le cardinal Suhard, Mgr Bruno de Solages, J. Maritain, E. Gilson, E. Borne, E. Mounier, P. Claudel, J. Madaule, le R. P. Dubarle, H.-I. Marrou, le R. P. Daniélou, F. Mauriac et tant d'autres. Quelle richesse d'idées! Une mise en relief des tensions entre le christianisme et notre monde actuel. Quelle variété dans la forme! M. Jacques Maritain a beau se défendre d'être théologien, il nous présente un exposé théologique de la foi en contraste avec le fonctionnement moyen de l'intelligence à notre époque. C'est en poète qui suggère une vision plus qu'il n'affirme une thèse que M. Louis Massignou nous parle de l'Islam et du désert, tandis que d'une main précise M. Henri Bédarida, vrai reporter, aligne faits et chiffres qui tracent le recul chrétien derrière le rideau de fer.

Consonances et dissonances entre le catholicisme et les philosophies actuelles, la civilisation, les faits économiques, sociaux et politiques, l'art, la littérature, le théâtre, le cinéma, la science; l'universalité de la foi, leitmotiv qui cherche à pénétrer la surdité islamique, hindoue, soviétique; en finale, une réponse à l'accusation marxiste d'un catholicisme désincarné oublieux de la terre présente, en rêvant à l'au-delà céleste. Voilà les mouvements et les thèmes de cette symphonie intellectuelle.

Son actualité retentit dans les sons fondamentaux qui soutiennent les harmoniques: la fermentation des idées contemporaines, l'opposition entre tradition et originalité marquée par le retour vers les sources patristiques et la descente vers l'homme concret, la tendance au social qui ne satisfait pas le besoin religieux, la rupture du christianisme avec le monde, la tension enfin, et c'est le plus fondamental, entre naturalisme et surnaturalisme.

Lisez tous ces rapports et débats. Mais vous goûterez surtout, même si vous êtes tenté de le discuter avec G. Thibon, l'exposé riche en nuances où E. Mounier distingue pour les unir foi et civilisation. Vous apprécierez la netteté de pensée chez Maritain, la caractérisation des philosophes et des systèmes par E. Borne. Peut-être négligerez-vous quelques épis, comme l'analyse cajetane de la foi suggérée par Maritain. Vous cueillerez, non pas des moissons définitives en tous champs, mais partout des se-

mences de nouvelles récoltes, les réflexions qui germeront de votre lecture.

Resteront encore les glanes, comme l'affirmation par E. Borne d'une philosophie ouverte sur la foi: « La philosophie authentique est celle qui ne se ferme pas, qui ne se limite pas à une sagesse satisfaite d'elle-même, celle pour qui de toute question résolue surgit un problème plus angoissant, celle dont le dernier mot sera un appel, un cri. Entre la charité de la foi et l'espérance de la philosophie n'existe-t-il pas une secrète connivence? » (p. 34.) Comme l'aveu de Marrou: « Le Français est naïf, il s'imagine être universaliste; mais il doit s'apercevoir qu'aux yeux de l'étranger son universalisme fait figure de chauvinisme déguisé. Trop souvent nous appelons universalisme la conviction que la manière française de penser, de sentir, de vivre, de prier le Seigneur Dieu, de participer à la sainte Église, est la seule manière vraiment valable et vraiment humaine, celle que tous les hommes raisonnables devraient adopter comme nous » (p. 184). Et bien d'autres.

Peut-être fermerez-vous ce livre avec regret. Il porte le titre *Foi en Jésus-Christ et Monde d'aujourd'hui*. En vérité, comme hier et demain, aujourd'hui a grand besoin du Christ. *Jesus Christus, heri, hodie, ipse et in saecula*. Ces rapports, pourtant, s'ils parlent de la foi, ne disent rien, ou si peu, de Jésus-Christ. Par suite, la foi elle-même n'y apparaît pas comme engagement personnel à l'unique Vérité, Voie et Vie.

Vincent MONTY.

Collège Saint-Ignace.

P. Gabriel de SAINTE-MARIE-MADELEINE, O. C. D.: **Petit Catéchisme de la vie d'oraison**. — P. Lethielleux, Paris, 1949. 60 pp., 18,5 cm.

CE CATÉCHISME met à la portée des fidèles la doctrine carmélitaine en matière d'oraison. L'A. procède par questions et réponses. Son petit traité, en quelques pages pleines de clarté, donne l'essentiel sur ce sujet de la prière mentale. Les prêtres, les religieux et les religieuses le parcourront avec avantage. C'est un travail pensé, par un auteur qui s'y connaît.

On pourrait chicaner sur un point ou l'autre. Puisque l'auteur écrit un catéchisme, il s'adresse donc aux débutants dans la vie d'oraison. Ici où là il n'évite pas de parler de questions qui n'inté-

L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE

CÉLESTINS



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime « triste » ?

Inutile, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CÉLESTINS quotidien.

Son action spécifique, bien connue, stimule les multiples fonctions du foie, exerce un effet des plus salutaires sur le système digestif en général, et constitue un excellent diurétique. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CÉLESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!
Exigez « CÉLESTINS »

ressent pas les commençants et peuvent les induire en illusions. Ainsi la préparation de la méditation ou « lecture » sert communément à préciser les pensées de la méditation prochaine. Et l'A. l'indique. Mais n'y a-t-il pas danger à présenter, presque sur le même palier de vie spirituelle, cette autre préparation dans laquelle « il s'agit de lire uniquement pour recueillir l'esprit » ? De même on sent chez l'A. une tendance à dédaigner les méthodes d'oraison, nous dirions trop humaines, où l'imagination et le souvenir apportent une collaboration pourtant précieuse pour émouvoir la volonté. Bien que « les auteurs Carmes ne parlent jamais de ce qu'on appelle l'application des sens », ce moyen a du bon. Les Exercices spirituels de saint Ignace les recommandent et ne nous font pas faute « de préciser les détails ».

Ceci n'enlève pratiquement rien à la valeur de l'ouvrage. On sait gré à l'A. d'avoir tout le long de son catéchisme rappelé que toute méthode d'oraison ne doit pas être un cadre étroit, mais un moyen souple d'arriver à s'unir à Dieu. Nous signalons cette remarque qui nuancera le détail d'exposition critiqué plus haut.

Jean ARCHAMBAULT.

Maison Bellarmin.

MORALE SOCIALE

R. P. J.-A. BECKAERT, A. A.: *Les principes d'un esprit social chrétien.* — P. Lethielleux, Paris, 1949. 146 pp., 18 cm.

PETIT VOLUME qui rappelle avec clarté et simplicité les grands principes de la morale sociale naturelle, et leur couronnement dans la charité chrétienne. Il donne une vue rapide en même temps que profonde de ces notions fondamentales que sont la liberté, le devoir, l'obligation, la société, la solidarité, la justice et la charité. Les deux chapitres consacrés à la charité chrétienne méritent une recommandation particulière. Le but de l'A., c'est d'aider à la formation sociale du chrétien, de faire comprendre à ce dernier « son christianisme en ce qu'il a de dynamique et de vital ».

Ce christianisme, ajoute-t-il, est une doctrine de vie et d'action, en même temps qu'un programme de vie sociale: « On s'efforcera de montrer dans ces pages qu'on ne saurait être chrétien dans l'individualisme, sans prendre conscience de la communauté humaine, en Dieu, Créateur et Providence, et de la communauté chrétienne dans le Christ Rédempteur. On n'est chrétien que par Jésus-Christ, et on n'adhère à Jésus-Christ que dans la collectivité de son Corps mystique, dont toutes les âmes doivent être les membres solidaires. L'action nourrit la spiritualité, d'où elle jaillit. Le sens social achève l'esprit chrétien, comme le fruit sans lequel cet esprit resterait superficiel et stérile. »

Livre utile à méditer à quiconque veut acquérir l'esprit social chrétien.

Richard ARÈS.

Abbé R. KOTHEN: *Christianisme et Société.* — Warny éditeur, Louvain, 1948. 260 pp., 18 cm.

UN VOLUME très simple, à la portée de tous, dans lequel M. l'abbé Kothén expose le point de vue du christianisme sur les maux dont souffre présentement notre société. Se plaçant résolument sur le plan surnaturel, l'A. affirme qu'il faut en pareille matière tenir compte et des effets du péché originel et de « l'action sociale de Satan ». Si l'on veut guérir ces maux, il faudra employer les bons remèdes, et donc tout d'abord se garder à la fois du conformisme, qui veut se conformer à l'esprit du monde et rejette pratiquement le surnaturel dans la vie quotidienne, et de l'intégrisme, qui veut s'enfermer « dans une citadelle de principes intangibles ». Le salut des sociétés doit être cherché dans l'instauration de la royauté sociale du Christ, et c'est à cet effort et à ce travail que l'Église appelle actuellement tous les chrétiens. Cette dernière partie sur le rôle du chrétien dans la société est la plus intéressante et la plus instructive. Comme on le voit, l'A. touche à de vastes et profonds problèmes, et l'on se défend mal en lisant son volume d'une impression de superficialité dans la pensée ainsi que de rapidité dans la composition. Mais par sa clarté et sa richesse d'information, *Christianisme et Société* pourra renseigner bien des lecteurs, en même temps que leur indiquer la vraie route à suivre en vue de l'action sociale.

Richard ARÈS.

LINGUISTIQUE

Roland DENIS: *Les vingt siècles du français*. — Fides, Montréal, 1949. 437 pp., 19 cm.

UNE HISTOIRE de la langue française qu'il faut souligner à plusieurs titres. On nous apporte enfin la vulgarisation linguistique qui manquait. M. Denis fait en quelque sorte œuvre de pionnier; le courage qu'il a manifesté en entreprenant et publiant cet ouvrage lui vaudra peut-être demain le mérite d'avoir suscité chez ses jeunes compatriotes un goût plus réel pour les choses linguistiques et un amour plus profond de notre langue maternelle.

Car c'est tout cela qui transparait dans son ouvrage. Il a compris que l'heure a sonné pour nous de franchir le mur qui nous interdit encore les territoires linguistiques, sous peine de croupir dans une ignorance inexcusable, à moins que ce ne soit dans une antipathie aveugle et consciemment étroite. Il a compris qu'une culture au point exige une ouverture sur les choses de la langue, et même, qu'il n'y a pas de véritable culture où les données linguistiques ne figurent pas. Pour cette raison, il présente une vulgarisation d'un grand nombre de notions qui regardent la linguistique en général, la phonétique française en particulier.

L'histoire elle-même de la langue française est forcément réduite à ses plus grandes lignes: vingt siècles en quatre cents pages! L'ensemble revêt toutefois un tour vif et concret qui est de bon ton. On n'a pas tellement l'impression de courir d'une chose à l'autre, en enjambant les périodes. La très grande abondance de sous-titres est une qualité; étant donné le but de vulgarisation, l'œuvre y gagne énormément à mettre en vedette les chefs de développement. On suit l'auteur sans difficulté, surtout sans impatience.

Les « notions préliminaires et notes explicatives » s'éloignent peut-être de ce qu'attendrait un linguiste averti, mais, encore là, le but de vulgarisation justifie des définitions ou explications globales et rapides. Ce n'est pas le cas pour la bibliographie, qui s'étend sur quarante pages: on y trouve le nécessaire pour une étude très sérieuse.

Il a été accordé à bon droit à l'époque latine une place aussi considérable qu'à chacune des époques de la langue française proprement dite, avec distinctions marquées entre latin classique, latin populaire, bas-latin, gallo-roman, etc. Dans les cinq autres parties — de « l'ancien français » au « français contemporain » — histoire, psychologie, philologie et linguistique s'entrecroisent au profit d'un exposé suffisamment complet de chaque période. Les appendices sur « La langue française au Canada », « Le français dans le Canada anglais », « Le français dans les autres pays du monde », soutiennent l'intérêt jusqu'à la dernière page.

En somme, *Les vingt siècles du français* sont une réussite dont l'effet principal pourrait s'identifier avec la disparition d'un certain parti pris contre la linguistique, ce qui permettrait un enseignement de notre langue beaucoup plus adapté aux besoins actuels. A l'A. revient sans aucun doute le mérite très grand de faire voir que si « nous devons l'aimer profondément et lui témoigner un attachement filial », notre langue sera traitée par nous « comme une grande dame » seulement à la condition que nous consentions à revenir sur ses origines, pour une étude sérieuse de ses attributs extérieurs autant que de ses qualités intrinsèques. Leçon magnifique, qui exige un écho dans tous les milieux où l'on se pique d'une certaine formation.

Ernest RICHER.

L'Immaculée-Conception.

LITTÉRATURE

Augustin-M. SÉGUIN, O. P.: *Mes confessions*, Préface de T. R. Père M. A. LAMARCHE, O. P. — Éditions du Lévrier, Ottawa-Montréal, 1949. 228 pages.

ÉCRIT AVEC BONHOMIE et humour, ce livre instruira et réjouira collégiens et séminaristes, jeunes prêtres débutant dans le ministère paroissial et curés moins jeunes au sortir d'une longue séance de confessions.

Inutile d'y chercher de la théologie à la saint Augustin — il y a confessions et confessions — ni un cours de Pastorale;

l'auteur nous présente plutôt une série de tableaux qui se succèdent rapidement comme au cinéma. Dans une première partie, il nous raconte les espiègleries et les choses sérieuses de sa jeunesse; dans une seconde partie, il nous présente des tranches de la vie quotidienne d'un curé: une foule de « cas » y passent, depuis la fille tombée et le jéciste, jusqu'aux mariages mixtes et l'alcoolique.

Quelques longueurs, une couple d'anecdotes un peu usées, beaucoup d'utiles leçons baignées dans un optimisme diluant.

Optimisme, franche gaieté, surnaturel, voilà bien les traits caractéristiques de ce brave et simple curé, que le livre nous montre régnant sur une paroisse de cognac où les fidèles courent au presbytère chercher une direction, et où les volontés rebelles des pêcheurs s'amollissent aussi facilement que la neige au soleil. La préface, il est vrai, nous avertit « que ce livre, véridique en substance, est en partie romancé ».

Lucien PORCHERON.

L'Immaculée-Conception.

BIOGRAPHIES

OMBLINE P. DE LA VILLÉON: *Saint François d'Assise*, Chevalier de la joie parfaite. — Bonne Presse, Paris, 1949. 168 pp., 18,5 cm.

MME DE LA VILLÉON ne pouvait, après avoir tracé le portrait de tant de saints, résister à la séduction de cette figure si attachante du pauvre d'Assise, l'amant de la nature et du Christ. Elle le présente sans aucun appareil d'érudition, dans une langue directe, nuancée et poétique, comme l'était le cœur du saint.

L'A. replonge saint François d'Assise dans cette nature toute frémissante de vie et qu'il a tant aimée; elle met en relief ses amitiés, mais surtout elle s'attache à décrire le mouvement irrésistible qui libère le saint de toutes les attaches matérielles et, à travers les stigmates de l'Alverne, le conduit jusqu'à la joie parfaite.

On y sent partout circuler cette sympathie et cette sensibilité toutes féminines qui préparaient l'A. à comprendre par l'intérieur l'âme poétique de saint François, ce qui ne l'empêche pas de traduire avec vigueur les luttes que le saint eut à mener pour sauvegarder dans son ordre naissant sa conception de la pauvreté et de la science franciscaines.

Cette courte vie ne prétend ni ne peut donner une compréhension complète de la psychologie du saint et de l'ampleur de son action; elle y introduit cependant de façon agréable.

Arcade GINGRAS.

L'Immaculée-Conception.

R. P. PIERRE DE LA NATIVITÉ, O. S. S. T.: *L'histoire merveilleuse du bienheureux Simon de Rojas, de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité*. — Chantecler, Montréal, 1949. 240 pp., 20 cm.

L'OCCASION du 750^e anniversaire de la fondation de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité et du 25^e anniversaire de l'arrivée des Trinitaires au Canada, l'auteur, présentement Délégué Général en terre canadienne, nous donne une vie de Simon de Rojas, une des gloires de l'Ordre. Le bienheureux Simon appartient à cette pléiade de saints que l'Espagne du XVI^e siècle offrit en si grand nombre à l'Église. Il brille avec éclat au milieu de Pierre d'Alcantara, Thérèse de Jésus, Jean de la Croix, Ignace de Loyola, dont il fut l'émule en sainteté et en œuvres. On a pu l'appeler « le saint Bernard espagnol ». Fondateur de la célèbre congrégation de l'*Ave Maria*, il contribua par là pour une grande part à la belle qualité du catholicisme espagnol depuis trois siècles.

Il faut mentionner un substantiel appendice sur l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité, encore trop peu connu au Canada. Ces quelques pages nous renseignent sur l'origine de l'Ordre Trinitaire, retracent brièvement son histoire glorieuse et font connaître les œuvres auxquelles se dévouent les Trinitaires: œuvres de miséricorde, paroisses, missions.

Nos meilleurs souhaits pour le développement de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité au Canada.

Fernand BÉDARD.

L'Immaculée-Conception.

Domenico MONDRONE: *Suscipe Domine. Biografia e Diario di Mons. Giuseppe Canovai.* — Éditions La Civiltà Cattolica, 1949. 423 pp., 18 cm.

UN JEUNE DIPLOMATE pontifical, mort en 1942 à la nomenclature de Buenos-Aires âgé de 38 ans seulement, et pour qui toute la République Argentine, par ordre du président, prit le deuil, nous livre ici le secret de son âme. Comme il arrive plus souvent que l'on pense, il subit de bonne heure l'attraction d'une très haute sainteté. A 22 ans, alors qu'il était étudiant en droit à l'Université de Rome, il se lia par vœu à ne jamais perdre de temps. Dès lors, sa vie est tendue tout entière vers le but à atteindre et on ne voit pas un moment de relâchement. Quelques années après, il entre au Séminaire. Une discipline intérieure extraordinaire l'anime et ne le laissera plus. Durant les brèves années de son sacerdoce, il remplit une carrière qu'envieraient des vétérans. Le Père Domenico Mondrone, de *la Civiltà Cattolica*, décrit, dans cette langue magnifique dont il a le secret, l'ascension de cet universitaire qui devint prêtre, apôtre, diplomate, prédicateur au verbe enflammé, pénitent terriblement austère, joyeux compagnon au sourire entraînant. Mgr Canovai tint un diaire spirituel de 1919 jusqu'à sa mort. Le Père Mondrone en donne de larges extraits, ainsi que de plusieurs écrits spirituels rédigés avec une rare maturité par ce prêtre qui mourut d'un excès de labeur. Ceux qui voudront connaître les ressorts intérieurs de la diplomatie pontificale, ou qui voudront s'édifier au contact d'une belle âme liront ce livre avec fruit.

Joseph LEDIT.

Henri DU PASSAGE, S. J.: *Soixante ans d'effort allègre.* Le P. Henri-Régis Pupey-Girard. — Édit. Alsatia, Paris, 1949. 127 pp., 19 cm.

CEUX QUI ONT EU la bonne fortune d'approcher durant sa longue vie le P. Pupey-Girard seront heureux de retrouver dans cette courte biographie sa physionomie bien vivante et même de découvrir certains aspects de son apostolat qu'ils ignoraient.

Quant aux autres lecteurs, ils connaîtront un des grands apôtres de notre temps, d'une activité et d'une influence exceptionnelles, rompus à toutes les techniques modernes de la propagande, mais dont les principaux ressorts étaient la prière, l'union à Dieu, l'esprit surnaturel. Les retraites fermées furent son arme de prédilection.

Écrites sept mois seulement après sa mort, ces pages n'ont pas l'ambition de retracer la carrière si bien remplie de ce vaillant religieux. Elles ne sont qu'une esquisse, mais qui nous donne les grandes lignes de sa vie et fait désirer de la connaître davantage dans ses phases variées.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT.

MUSIQUE

Jean-Marie GABOURY: *Mozart sur le disque.* — Fides, Montréal, 1949. 96 pp., 18 cm.

CETTE BROCHURE, la première d'une nouvelle collection musicale, s'adresse à l'amateur de musique désireux d'être orienté dans l'achat de ses disques. Le format en est commode: la plaquette peut se glisser dans la poche d'un pardessus. La présentation est soignée et le texte aéré.

Une première partie résume la vie de Mozart; une seconde esquisse les caractères de sa musique; classicisme, fraîcheur, pureté, joie, universalité des formes et transcendance de l'inspiration. Ensuite vient la partie la plus développée: l'analyse des principales œuvres de Mozart enregistrées chez Victor et Columbia. Symphonies, concertos, sonates défilent à leur tour; sur chacun, l'A. fournit un rappel historique, un jugement de valeur et la critique de la gravure sonore. Celle-ci est examinée à un double point de vue: qualité de l'interprétation et réussite de l'inscription dans la cire. Enfin, un catalogue ramasse cette analyse de détail et permet une consultation plus rapide de la troisième partie.

Cette plaquette peut rendre service, surtout aux jeunes qui rêvent de se monter une discothèque de choix.

Jean-Paul LABELLE.

Collège Jean-de-Brébeuf.

En trois mots

¶ Durant les dernières élections anglaises, Anthony Eden aurait prié M. Churchill de contrôler le volume de ses invectives et de jouer de la pédale douce avec ses adversaires. A quoi le vieux lutteur aurait répondu: « A quoi bon tenir des élections si je ne puis insulter personne! » En cela du moins beaucoup de nos députés ont des mœurs politiques britanniques.

¶ Skostakovitch, après avoir été en disgrâce pendant un an et demi, cueille de nouveaux lauriers soviétiques avec sa récente composition musicale: *le Chant de la Forêt*. Un chœur y chante hosanna à la politique de reboisement de Staline: « Nous sommes de simples hommes soviétiques, le communisme est notre gloire et notre honneur. Si Staline dit: *Ainsi soit-il*, nous répondrons: *Chef, ainsi soit-il!* »

¶ Passés de 300,000 en 1928 à 700,000, les catholiques du diocèse de Los Angeles ont lancé une grande souscription pour l'ouverture de nouvelles écoles catholiques. La campagne a réussi. Quinze nouvelles écoles élémentaires et moyennes vont s'ouvrir.

¶ Cinquante pour cent des écoliers grecs souffrent de sous-alimentation; la proportion atteint soixante-dix et quatre-vingts pour cent dans les régions montagneuses ou particulièrement dévastées. Une enquête faite en 1946 parmi les écoliers du port du Pirée montre que les garçons de 15 ans sont près de 10 cm. plus petits que les écoliers de ce même endroit examinés avant la guerre et de 15 cm. plus petits que leurs compagnons de l'Europe centrale. (*L'Enfance dans le monde*, n° 1.)

¶ Despotisme. Bourmont disait à Napoléon: « Pour rester en France, que faut-il que je fasse? » Napoléon répondit: « Il faut que je sois content... En politique, on est coupable quand on inquiète celui qui gouverne. »

¶ Kyoto, au Japon, a vu s'ouvrir le 15 mai 1949 la première école catholique. Deux autres suivront bientôt.

¶ *La Ligue canadienne de Santé* nous avertit que sur 20 diabétiques de plus de 40 ans, 17 souffraient d'embonpoint avant leur maladie. Attention, les gras!

¶ Les trains et les autobus ne fonctionneraient pas en Israël le jour du sabbat. Si la chose avait lieu en Espagne le jour du dimanche, on accuserait sans doute Franco d'intolérance religieuse.

¶ *La Revue Desjardins* (février) donne des chiffres sur le Canada. Depuis le début du siècle, la population est passée de 5,371,000 à 13,500,000, les importations de \$170,000,000 à \$2,800,000,000, les exportations de \$188,000,000 à \$3,000,000,000, les dépôts bancaires de \$313,000,000 à \$7,700,000,000, l'assurance-vie en vigueur de \$431,000,000 à \$14,200,000,000.

¶ On faisait visiter récemment à Mme Einstein le télescope du mont Palomar. « Le plus puissant au monde, explique l'astronome. Le miroir mesure 200 pouces. La puissance de vision est de 1,000 millions d'années-lumière. Nous espérons résoudre avec cet instrument l'énigme de l'univers! — C'est très compliqué, répondit Mme Einstein. Mon mari, lui, fait ça sur le dos d'une enveloppe! »... Dans les noviciats, c'est également la coutume d'écrire sur l'envers des enveloppes... pour résoudre le mystère de la vie spirituelle.

¶ Profond silence de *Montréal-Matin*, du moins au moment où nous allons sous presse, sur la lettre collective de l'Épiscopat du Québec. Est-ce distraction? surabondance de matière? ou, plus simplement, respect de l'autorité?

La Saubegarde

♦♦♦

Actif :

\$19,000,000

.

Assurances en vigueur :

\$118,000,000

♦♦♦

*Assurances sur la vie
sous toutes les formes*



*Achète
BIEN
qui achète
chez*

MAGASIN A
RAYONS :

865 est, rue
Sainte-Catherine

Dupuis Frères
LIMITÉE

MONTRÉAL

Comptoir postal :
780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :
Hôtel Windsor

A VOTRE SERVICE

FIDUCIAIRES
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE
MONTRÉAL

LIMITÉE

EXÉCUTEURS
TESTAMENTAIRES
ADMINISTRATEURS



AGENTS
FINANCIERS
FIDUCIAIRES

262 RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL-1 PL. 3834

Conservez

Relations

CARTABLES, similicuir rouge, titres or : \$1.50,
port payé.

RELIURES, similicuir rouge, titres or : \$2.00, port
payé; \$5.25, si les numéros ne sont
pas fournis par l'abonné.

TÉL. FALKIRK 1116
ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau
Limitée

Fabricants de

BISCUITS
CONFISERIES
et
PÂTES ALIMENTAIRES

■

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL

NOS ACTIVITÉS EN 1949

Transactions complétées : \$39,000,00

Nous avons eu l'avantage de souscrire et de distribuer, dans le cours de l'an dernier, les émissions d'obligation dont les noms suivent:

Commission Scolaire de Saint-Gabriel de Brandon
Commission Scolaire de Berthierville
Commission Scolaire de Mont-Laurier
Trustees of School District No. 5½ Parish of Dorchester, Westmorland Co., N. B.
Municipalité de Saint-Remi de Napierville
Municipalité de Lachenaie
L'Évêque Catholique Romain de Bathurst, N.-B.
L'Archevêque Catholique Romain de Moncton, N.-B.
Les Soeurs de Miséricorde de Montréal (Hôpital-Sanatorium Saint-Joseph de Montréal)

Les Filles de Marie de l'Assomption, Série « B »
Les Pères Eudistes de la province de Québec
Hôpital Notre-Dame de Sainte-Croix (Mont-Laurier)
Les Compagnons de Saint-Laurent
Maison Familiale Saint-Joseph
Herbert Reddy Memorial Hospital
Hôtel-Dieu de Sorel
Jewish General Hospital
Librairie Beauchemin Limitée
Dupuis Frères Limitée
Biron Knitting Mills Ltd
Dalpé & Frères Compagnie

De plus, nous avons participé, en coopération avec d'autres maisons, à la distribution de certaines émissions d'obligations dont:

Obligations d'épargne du Canada — Quatrième série
Province de Québec
Province d'Ontario
Commission hydroélectrique de Québec
Hydro-Electric Power Commission of Ontario

The Shawinigan Water & Power Company
Canadian National Railway Company
British Columbia Power Corporation Limited
Imperial Oil Limited
Interprovincial Pipe Line Company

Credit Interprovincial, Limitée

COURTIERS EN VALEURS

210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal — Tél.: LA. 9241

Moncton, N.-B., Imperial Block, Tél.: 6587

65, rue Sainte-Anne
Tél.: 2-1852 — Québec

325, rue Dalhousie, Chambre 17
Tél.: 5-2268 — Ottawa, Ont.

“Relations” vous plaît, passez-le à vos amis